



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Quel avenir pour les « Réseaux d'Innovation et de Transfert agricoles » Et les systèmes « Recherche, Formation, Innovation, Développement, Transfert » en Outre-Mer ?

Rapport n° 21036

Établi par

Anne DUFOUR

Inspecteur général de santé publique vétérinaire

Véronique VISSAC-CHARLES

Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts

Janvier 2022

CGAAER

CONSEIL GÉNÉRAL

DE L'ALIMENTATION

DE L'AGRICULTURE

ET DES ESPACES RURAUX

SOMMAIRE

RESUME.....	5
LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	6
1. OBJECTIFS DE LA MISSION ET METHODOLOGIE	7
2. LES RITA UN EXEMPLE D'ORGANISATION DE L'ECOSYSTEME RFDIT OUTRE-MER.....	8
2.1. Les RITA : un dispositif pour développer la diversification et accroître l'autonomie alimentaire.....	8
2.1.1. Les RITA : une opportunité budgétaire au profit d'un dispositif innovant.....	9
2.1.2. Pilotés au niveau national pour appuyer les développements territoriaux et les connexions inter-DOM.....	10
2.1.3. Animés différemment dans chaque territoire	12
2.1.4. Avec des réseaux d'acteurs historiquement centrés sur le monde agricole	15
2.1.5. Et une identité construite autour des ressources financières mobilisables.....	16
2.2. Des résultats diversement appréciés par les parties prenantes et les bénéficiaires potentiels	20
2.2.1. Des territoires hétérogènes aux besoins d'innovation différenciés.....	21
2.2.2. Dans chaque DOM, des projets en lien avec le territoire, mais aux résultats contrastés	22
2.2.3. En Inter DOM : une animation nationale, mais peu de synergies et d'actions communes reconnues	23
2.2.4. Et une faible ouverture à l'international.....	24
3. LES PERSPECTIVES D'AMELIORATION DU DISPOSITIF RITA ET PLUS GLOBALEMENT DE L'ECOSYSTEME DE LA RFDIT AGRICOLE	24
3.1. Repenser le processus d'innovation dans les DOM.....	24
3.1.1. Évoluer d'un processus linéaire de l'innovation à un processus en réseau	24
3.1.2. Passer de l'entre soi à des réseaux ouverts	25
3.1.3. Analyser les besoins en continu et prioriser les thématiques avec méthode	26
3.1.4. S'organiser pour monter et mieux gérer les projets en réseaux	27
3.1.5. Évaluer régulièrement l'impact des projets et l'efficacité des réseaux RITA.....	28
3.1.6. Favoriser le partage et la massification.....	28
3.2. Développer une stratégie commune des acteurs des politiques publiques	28
3.3. Adapter l'organisation du réseau	30
3.3.1. Donner à une animation nationale élargie un rôle de back office	30
3.3.2. Disposer d'un outil performant, modernisé pour diffuser largement les projets et les résultats, favoriser des retours d'expérience pour développer les synergies inter Dom	31
3.3.3. Objectiver par une évaluation externe la qualité et l'opportunité des réponses aux appels à projets.....	32
3.3.4. Accroître le rôle des acteurs du transfert et du développement	32
3.4. Réaliser des évaluations court, moyen et long terme des résultats et des impacts	33

3.4.1. Passer d'une évaluation de moyens à une expertise des résultats	33
3.4.2. Évaluer en continu les besoins et les priorités pour réorienter les projets	34
3.4.3. Capitaliser sur les projets et évaluer à court et moyen terme leurs impacts	34
3.5. Présentation d'ensemble des recommandations	37
CONCLUSION.....	39
ANNEXES	40
Annexe 1 : Lettre de mission	41
Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées	43
Annexe 3 : Liste des sigles utilisés	49
Annexe 4 : Schéma d'organisation des RITA (2012).....	51
Annexe 5 : Statistiques agricoles DOM.....	52
Annexe 6 : Les Projets RITA dans les DOM	56
Annexe 7 : Projets financés par le CASDAR et Écophyto dans les DOM.....	72
Annexe 8 : Propositions de tableaux d'évaluation des résultats et des impacts	74

RESUME

Les Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA) ont été créés en 2011 pour mieux connecter la recherche et le développement agricole, intra et inter-DOM, avec un objectif d'accompagnement de la diversification des productions locales.

Plus de 10 ans après, ils ont réussi à rapprocher des communautés de travail et à susciter des projets entre les acteurs du système « Recherche – Formation – Innovation – Développement – Transfert ». Toutefois les intentions initiales de transfert de technologies et de large diffusion des innovations ne se sont pas totalement réalisées. Les RITA poursuivent une logique linéaire de l'innovation, pilotée par l'offre de Recherche et Développement (R&D) circonscrite aux partenaires habituels, et financée par des fonds FEADER dédiés.

L'animation nationale et régionale ne s'imbrique pas suffisamment avec les autres réseaux nationaux et régionaux comme Écophyto, Casdar et PEI-Agri. Les liens des membres des RITA avec des structures et chercheurs internationaux dans les zones caraïbes et Océan Indien ne bénéficient pas particulièrement au réseau.

Pour favoriser l'innovation dans les territoires ultra-marins, la mission propose que le dispositif RITA évolue à la faveur :

- d'un pilotage stratégique de l'État et des collectivités locales accentué pour fixer les priorités, articuler les contributions et coordonner les appels à projets de R & D sur la totalité de la chaîne de valeur de la production à la consommation ;
- d'une animation nationale rééquilibrée vers le développement agricole et renforcée pour créer des synergies au moins entre les projets financés par le FEADER, le Casdar et Écophyto ;
- d'une animation régionale centrée sur les besoins des exploitants agricoles, des marchés et des impératifs environnementaux, et reliée aux autres réseaux de développement présents sur chacun des territoires ;
- de systèmes d'information (SI) connectés aux autres SI nationaux sur l'agroécologie et repensés pour mieux communiquer avec les agriculteurs et leurs conseillers ;
- de la mise en place d'outils d'appui aux porteurs d'idées d'études, en termes d'avance de trésorerie ou d'ingénierie de projets, pour ouvrir les maillages existants à des acteurs inhabituels, mais potentiellement fournisseurs de solutions ou d'innovations ;
- de la mise en œuvre d'indicateurs de résultats et d'impacts pour évaluer simplement ce qu'il ressort des fonds injectés ainsi que de la réalisation d'analyses d'impacts plus détaillées, menées régulièrement par des experts indépendants.

D'une réflexion sur le moyen et long terme pour réorienter le fonctionnement des réseaux et la construction des appels à projets, voire l'allocation des moyens des institutions en place qui doivent densifier leurs interactions sur des enjeux partagés.

Mots clés : Innovation, développement agricole, recherche, fonds structurels, DOM, Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Réunion, Mayotte.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

- R1.** Mobiliser le FEADER ou un autre dispositif régional pour permettre la mise en place d'avances de trésorerie ou de soutien à l'ingénierie de projets afin de pallier les faiblesses de structures peu outillées et ainsi faciliter les candidatures innovantes.
- R2.** Renforcer la coordination des programmes de recherche et développement agricole relevant d'appels à projets en : - organisant un nouveau pilotage stratégique national entre les administrations et chaque collectivité territoriale des OM englobant les différents programmes (Écophyto, Réseau Rural, Casdar, Feader...) ciblés sur des objectifs prioritaires ; - déclinant ces priorités nationales en priorités locales en prenant en compte l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'agro-industrie aux consommateurs ; - articulant mieux les différents financements publics pour construire des trajectoires d'innovation (FEDER, FEADER, Écophyto, PIA, Casdar...Conseil, Formation...) tant dans leur conception que dans leur mise en œuvre territoriale.
- R3.** Organiser une animation nationale unique articulant les réseaux RITA et PEI Agri et les projets issus des financements Écophyto et Casdar. Lui confier le rôle de coordination des animations régionales des différents réseaux.
- R4.** Demander à la cellule nationale « Recherche Innovation Transfert » (RIT) de réfléchir à une mise en connexion des systèmes d'information des RITA avec les autres systèmes d'information des projets financés par le Casdar et par Écophyto.
- R5.** Renforcer le transfert et l'innovation en : - rééquilibrant les poids respectifs des instituts techniques et de la recherche dans l'animation nationale ; - intégrant dans le contrat d'objectif de l'ACTA sa mission d'animation et le financement de missions d'expertises dans les DOM ; - impliquant plus les chambres d'agriculture dans la gouvernance régionale de l'animation - et en accentuant le financement sur des dispositifs d'expérimentations-démonstrations.
- R6.** Mettre en œuvre des indicateurs de résultats et d'impact pour l'évaluation ex post des projets et financer avec les fonds FEADER des analyses d'impact de projets menés par des experts indépendants dans le cadre du réseau RITA.

1. OBJECTIFS DE LA MISSION ET METHODOLOGIE

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation et le ministre des outre-mer ont confié au conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), par un courrier du 17 mars 2021, une mission de conseil : « Quel avenir pour les RITA et plus largement pour les écosystèmes RFDIT en Outre-mer ? ».

Les réseaux d'innovation et de transfert agricole (RITA) ont été impulsés par le ministère en charge de l'agriculture (MAA), à la suite du comité interministériel des outre-mer (CIOM) de 2009, avec l'objectif d'initier le développement d'écosystèmes de RFDIT (recherche / formation / développement / innovation / transfert) dans ces départements.

Ces réseaux, dépourvus d'entité juridique, ont pour but de répondre de manière collective et coordonnée aux besoins exprimés localement par les professionnels des filières de diversification animales et végétales. Ils doivent fédérer les acteurs de la recherche et de l'expérimentation, de l'enseignement et de la formation ainsi que du développement agricole dans chaque territoire ultra-marin pour la co-construction d'innovations et leur appropriation par les agriculteurs.

En 10 ans, les modalités de gouvernance, de financement et d'animation des RITA et les écosystèmes RFDIT ont évolué. Aussi la mission avait pour objectif :

1 – D'analyser :

- Les attentes des parties prenantes, des collectivités régionales et des acteurs économiques vis-à-vis des acteurs de la recherche, de la formation et du développement agricole et agroalimentaire.
- Les complémentarités et l'articulation entre ces acteurs, dans une perspective d'accélération du transfert de l'innovation, en appui à la démarche de transformation agricole des outre-mer.
- Les succès et les limites des RITA pour en tirer des enseignements.

2 – De proposer :

- Des modalités d'évolution de l'animation nationale des RITA, y compris de son mode de financement et de l'utilisation d'outils existants par ailleurs.
- Des pistes pour assurer la cohérence et la lisibilité des attentes en matière RFDIT :
 - Au niveau de chaque DOM ;
 - En inter-DOM et à l'échelle nationale ;
 - Au niveau international au sein de la zone Caraïbes ou Océan Indien.

Le présent rapport est le fruit de l'analyse de la documentation recueillie et des positions de plus de 80 personnes, auditionnées en visioconférence en raison de la crise sanitaire.

L'organisation et les résultats des RITA (première partie) conduisent à des propositions d'amélioration de ce réseau et plus globalement de l'écosystème RFDIT (seconde partie).

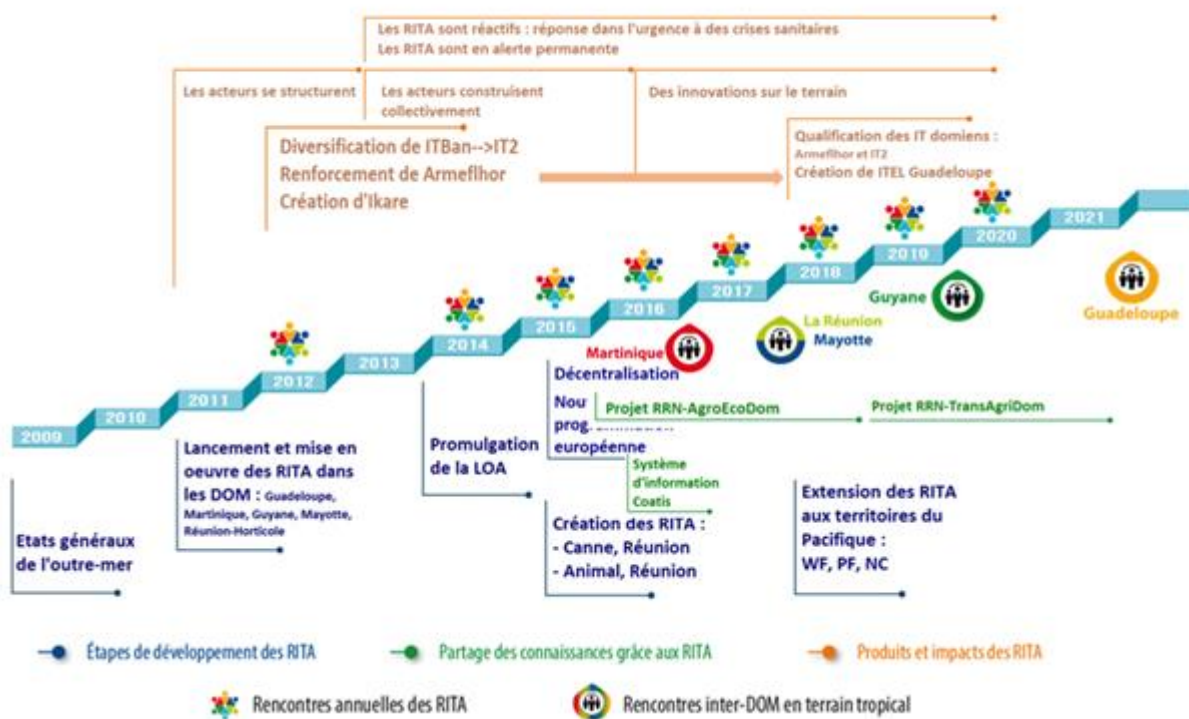
2. LES RITA UN EXEMPLE D'ORGANISATION DE L'ECOSYSTEME RFDIT OUTRE-MER

Le système RFDIT est vaste. Il prend sa source dans la recherche fondamentale, chemine par la recherche appliquée et devrait aboutir à une adoption massive des solutions innovantes.

Les RITA avaient mission de cocher toutes ces cases. Qu'en est-il vraiment au terme de 10 ans de fonctionnement ?

2.1. Les RITA : un dispositif pour développer la diversification et accroître l'autonomie alimentaire

Les réseaux RITA qui associent la recherche, l'innovation, la formation et le transfert dans le monde agricole sont créés *ex nihilo* en 2011 pour accompagner l'essor des productions locales de diversification dans les différents territoires d'outre-mer. Ils ont mobilisé des financements et une énergie importante. Le schéma de présentation ci-dessous retrace la chronologie de ce développement avec les étapes, les partages de connaissance qu'ils ont permis ainsi que les produits et impacts de ces efforts humains et financiers.



Plaquette de présentation des RITA. Source CIRAD

2.1.1. Les RITA : une opportunité budgétaire au profit d'un dispositif innovant

À la suite du CIOM du 6 novembre 2009, le président de la République annonce plusieurs mesures dont un grand plan en faveur de la diversification de l'agriculture. Pour cela l'État va abonder le POSEI pour les DOM¹ à hauteur de 40 M€ par an. Un des objectifs est la création d'un institut technique agricole dans chacun des territoires, chargé d'accompagner les agriculteurs qui s'engagent dans la diversification animale et végétale.

Conduite en 2010, une analyse de la situation² contribuera à orienter en premier lieu les financements vers l'installation d'un réseau d'innovation et de transfert agricole (RITA) en Guadeloupe, Martinique, Guyane ainsi qu'à Mayotte et La Réunion et à en assurer la coordination à l'échelle nationale. Pour répondre aux objectifs de « développement des producteurs et du développement endogène », le dispositif ambitionne d'améliorer la production des connaissances et leur partage en optimisant l'existant, en soutenant les structures émergentes et en améliorant leurs interrelations, sans avoir à qualifier immédiatement *ex nihilo* un institut technique par outre-mer (OM). L'ensemble vise également à faciliter le partage des informations et la création de synergies inter-Dom.

Une instruction de 2012 à l'attention des préfets en décrit le cadre stratégique et les modalités de mise en œuvre³.

Chaque territoire le décline sous le pilotage des directions en charge de l'agriculture. Le réseau comprend les différents acteurs impliqués dans la chaîne recherche-formation-innovation-transfert : les établissements de recherche appliquée, les instituts techniques émergents, les centres d'expérimentations régionaux, les chambres d'agriculture, les lycées d'enseignement agricole et les centres de formation, les organisations professionnelles (FREDON, GDS...). L'annexe 4 illustre le Schéma général d'organisations des RITA.

Ce nouveau réseau bénéficie d'une partie de ces nouveaux crédits⁴ (Cf. 2.1.5) pour s'installer, financer son organisation avec une animation nationale et des projets de recherche-innovation-transfert qui répondent à l'objectif fixé.

Un comité de pilotage national⁵ a pour mission de faciliter la montée en puissance du réseau, la consolidation des structures techniques existantes, mais aussi de rechercher des moyens pour pérenniser l'action, financée de façon transitoire par les crédits du CIOM.

¹ Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité : l'outil de mise à disposition d'aides européennes et nationales au secteur agricole pour les départements d'outre-mer .;

² Rapport CGAAER n°10075 du 29 novembre 2010 : Développer les productions agricoles de diversification dans les dom-Mayotte : Avec quelle Recherche-Formation-Développement?

³ Instruction du 3 mai 2012 : mise en œuvre des réseaux d'innovation et de transfert agricole (RITA) dans les départements d'outre-mer. Instruction du 25 mars 2015 : mise en œuvre des réseaux d'innovation et de transfert agricole dans les départements d'outre-mer pour la période 2015-2020 (RITA2)

⁴ Montant : 7 367 120 € sur la période 2011-2014

⁵ Représentants du ministère en charge de l'agriculture, du ministère en charge de l'Outre -mer et de l'ODEADOM.

2.1.2. Pilotés au niveau national pour appuyer les développements territoriaux et les connexions inter-DOM

Le pilotage national repose sur un comité de pilotage stratégique (Copil-RITA) et un comité plus opérationnel (Comité de suivi des RITA) présentés dans le tableau ci-dessous. Il s'adresse aux onze RITA de huit territoires : la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, La Réunion (3 RITA), Mayotte, ainsi que ceux de La Nouvelle-Calédonie, La Polynésie française, Wallis-et-Futuna selon des modalités adaptées :

	Membres	Leur rôle	Fréquence
Pilotage			
Comité de pilotage =Copil-RITA	MAA qui préside, MOM, ODEADOM ACTA APCA CIRAD INRA Collectivités territoriales et DAAF (les animateurs nationaux assurent le secrétariat)	Veille au respect des orientations (déclinées dans le projet agro écologique) et est informé de l'avancement des travaux et de leur évaluation	2 fois par an
Comité de suivi des RITA = CSR	ACTA, CIRAD, APCA MAA/DGPE + représentants régionaux : CA, animateurs, IT, DAAF, CIRAD, INRA, Collectivités territoriales	C'est l'organe opérationnel d'appui au comité de pilotage, chargé du suivi avancement projets, promotion des interactions entre DOM articulation des actions Rita avec les autres réseaux,...	5 par an
Animation			
Cellule d'animation nationale	CIRAD et l'ACTA	Faciliter les synergies et les échanges entre acteurs et territoires. Apporter un appui au pilotage, faciliter la recherche d'expertises ou le montage de projets en appui aux acteurs locaux Elle rend compte de l'impact des activités et produit une information globale sur les résultats obtenus.	
Réunion des animateurs régionaux (RAR)	Les animateurs territoriaux	Échanges sur les projets des territoires et préparation des rencontres nationales	5 par an

Le comité de pilotage stratégique s'est réuni jusqu'en 2019. Les comptes rendus témoignent d'un pilotage exigeant et précis pour obtenir des résultats et des impacts en regard de l'engagement des ministères. La dernière réunion date de 2019 et n'a pas fait l'objet d'un compte rendu. Cette situation est à mettre en parallèle avec la dissolution de la délégation aux outre-mer du MAA.

Il est appuyé par le comité de suivi dont le cœur est la **cellule d'animation** confiée au binôme ACTA-CIRAD. Cette cellule organise les comités de suivi des RITA (CSR), des groupes d'animateurs, des groupes thématiques et des rencontres inter-DOM. Elle a aussi développé deux outils spécifiques :

- Un site internet nommé COATIS. Ce site dispose d'une partie publique et d'une partie privée qui compte 500 inscrits.
- PROMAKI conçu en 2018 dans l'objectif de suivre techniquement et financièrement tous les projets des réseaux. En partie, faute de financement pour la maintenance et l'hébergement, il n'est pas utilisé. En conséquence, le niveau national ne dispose pas d'un suivi exhaustif de tous les projets tant sur le contenu que sur les montants.

Les rapports annuels, dont les derniers sont riches de 700 pages, témoignent du foisonnement d'actions menées pour développer, améliorer le fonctionnement de l'écosystème RFDIT. Ils contiennent les réponses aux interrogations du comité de pilotage avec notamment une étude sur des possibilités de financement de l'animation nationale et une autre sur la mesure des impacts. Le fonctionnement des RITA est analysé avec des propositions concrètes pour bonifier le dispositif.

Les retours terrain de la mission montrent des attentes envers :

- La nécessaire amélioration du site COATIS : Ce site est un portail unique qui rassemble les résultats de la recherche, les actions de transfert sur les OM (1 000 fiches dans la bibliothèque, 53 espaces collaboratifs). Il serait tout à fait préjudiciable d'en perdre le contenu. Toutefois, il est peu ergonomique. Les recherches s'avèrent fastidieuses. Il est aussi méconnu⁶ et difficilement accessible aux agriculteurs et conseillers. Le CIRAD avait une volonté de le faire évoluer, toutefois la chute des ressources n'aurait pas permis l'aboutissement de ce projet⁷.
- Un mode d'animation revisité : le comité de suivi des RITA (CSR) est réuni 5 à 6 fois par an. Les membres apprécient diversement ces meetings (de « sans intérêt » à « très intéressant »). Les développements administratifs ressortent plus que les points scientifiques et techniques dans les CR. La cadence de ces rencontres et l'absence fréquente de certains acteurs clés⁸ interrogent le calibrage.

Ce point est bien identifié par la cellule d'animation en 2018 : « Espace d'animation à maintenir mais modalités, éventuellement à revoir (fréquence, ordre du jour, participants, etc.) ».

Les réunions inter-Dom : les participants les trouvent riches notamment côté recherche et instituts techniques. Les autres partenaires comme les chambres d'agriculture et les collectivités territoriales estiment en général que les retombées des séminaires délocalisés dans les DOM sont faibles et insuffisantes : bien que centrées sur des thématiques transversales, les solutions présentées ne leur paraissent pas transposables et les liens tissés ne se matérialisent pas par des projets communs. Aucun n'a fait part d'une avancée majeure à travers ces échanges. Ces acteurs préféreraient que les moyens soient plus ciblés sur de l'opérationnel (ex pour financer un animateur). Les rencontres lors du salon international de l'agriculture (SIA) en revanche sont peu critiquées.

⁶ « L'enquête réalisée auprès des enseignants a également permis de mettre en avant leur méconnaissance de la plateforme COATIS (80% des répondants ne connaissent pas l'existence du site). Il apparaît donc nécessaire pour l'Armeffhor, d'une part d'améliorer la communication autour de la plateforme afin d'en augmenter la fréquentation, et d'autre part d'agréments le site de nouvelles ressources documentaires » source rapport Armeffhor. Action 7 coordination et valorisation)

⁷ « Il sera nécessaire à très court terme de revoir l'architecture du portail, désormais confus et chargé. », source CR activité 2018.

⁸ Par exemple, l'APCA a réduit sa présence aux réunions. (0 en 2020; 3 réunions sur 5 les 2 années précédentes)

L'organisation de missions d'expertise : le CSR valide le financement d'experts de différents instituts techniques. Le nombre de demandes croît d'année en année, obligeant à une sélection parmi les projets présentés. En 2018, une mission revient en moyenne à 10 K€.

2.1.3. Animés différemment dans chaque territoire

À l'image du niveau national, le niveau régional est organisé autour d'un pilotage stratégique et d'une animation technique, décrits dans l'instruction de 2015 et développés dans le tableau suivant :

	Membres/ acteur	Leur rôle	Fréquence
Pilotage			
Comité de pilotage régional (CPR) Regroupés depuis 2015 dans les Cosda	DAAF et la collectivité territoriale (Coprésidence) ; Acteurs du RITA ; Partenaires du RITA (liste dans la circulaire de 2015 Invités : les animateurs nationaux	Assure la cohérence de ses actions avec celles des autres instances de gouvernance, d'orientation stratégique et de mise en œuvre des politiques publiques nationales et locales en particulier le Cosda ⁹ . Garantit le dynamisme du réseau et de son intégration dans les stratégies nationales et locales ; Assure la cohérence technique et financière des projets ; Valide et retient en priorité les projets qui sollicitent un financement public, lesquels sont ensuite soumis aux financeurs	2 fois par an
Animation			
Un animateur par RITA	Différents groupes techniques selon les sujets	Coordonne le fonctionnement du réseau, les actions du réseau avec celles d'autres animateurs (plan Écophyto, Enseigner à produire autrement, etc.)	

Le périmètre des RITA diffère selon les territoires. À La Réunion, trois filières sont couvertes séparément par trois RITA (canne, production horticole et productions animales). L'idée d'un RITA complémentaire venant couvrir les productions qui n'entrent pas dans le cadre de ces trois RITA a aussi été évoquée lors de la mission. La Martinique est restée sur les cultures de diversification si bien que les filières canne à sucre et banane ne font pas partie formellement des RITA. La Guadeloupe a inclus la canne à sucre (« parce que c'était le seul moyen de financer sa recherche ») tandis que la Guyane et Mayotte, non concernées par ces cultures historiques tournées vers l'exportation, traitent de toutes les productions.

Les modalités de pilotage ont évolué au cours des dernières années. Par exemple, en Guadeloupe, le dernier CPR RITA a eu lieu en janvier 2020. La DAAF de Martinique, souhaite ne pas multiplier les instances et inclut le CPR dans la section du Comité d'Orientation Stratégique et de Développement Agricole (COSDA) intitulée "innovation et transfert des connaissances" en charge d'Écophyto, des GIEE et du PDR alors que la collectivité territoriale souhaiterait conserver

⁹ Il a pour objectif de définir une vision stratégique partagée par l'ensemble des partenaires en charge du développement de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et d'assurer la cohérence entre les divers dispositifs de soutien et les financements afférents (art. L181-9 et R313-1 du CRPM)

un CPR rénové. À la Réunion, les CPR se réunissent 2 fois par an et ils se concentreraient plus sur les financements que sur les besoins techniques.

À travers ces exemples, on note un certain affaiblissement de la réflexion stratégique et une prépondérance des arbitrages sur les subventions. L'animation nationale, prévue initialement, et qui pouvait porter un regard scientifique et technique transversal, n'assiste plus aux CPR depuis que les modalités de son financement ont évolué.

Les animateurs locaux ont des profils, des positionnements et un temps de travail dédié diversifiés, comme l'illustre le tableau suivant :

DOM	autorité salariant l'animateur	sources de financement	Montant	temps consacré
Guadeloupe	Cabinet conseil	Crédits ODEADOM en 2021	30 K€ pour 9 mois	0,5 ETP
		Demande sur le FEADER (action 1 ou 20) en 2022	La demande porte sur 180 K€ sur 3 ans en charges salariales et 178 K€ pour des actions de communication	0,75 ETP.
Guyane	Conseil régional	FEADER "mise en œuvre du Réseau Rural de Guyane", qui intègre l'animation du RITA	Budget de 500 K€ sur la période 2014-2020 pour les charges salariales et les frais de communication	0,5 ETP au départ, puis moins de 10 % du temps sur le réseau RITA
Martinique	Chambre d'agriculture	Pas de financement.	0 €	Fonction des priorités de la CA
Mayotte	Lycée agricole (responsable administratif) en lien étroit avec la DAAF (responsable hiérarchique)	FEADER mesure 20	35 K€ sur 6 mois (charges salariales de 19 400 € et frais de déplacement) en 2021.	1 ETP
		Montage d'un dossier sur la mesure 16.1 pour 2022 -2023	161 500 € (charges salariales) sur 28 mois	2 ETP
La Réunion	Organisations professionnelles	FEADER mesure 16.2. (le modèle de fiche action animation RITA est dans l'AAP) et le BOP 123	90 K€ par an par structure	0,75 ETP (RITA canne) ; 1 ETP (RITA animal) ; 1 ETP (Rita végétal ¹⁰)

¹⁰ L'animateur est également le directeur technique de l'institut Arneflhor

Le rattachement hiérarchique ne fait jamais l'unanimité entre les partenaires. Les chambres d'agriculture souhaiteraient avoir une part plus importante dans l'animation régionale¹¹ avec un financement dédié alors que d'autres acteurs soulignent le manque d'indépendance que cela occasionnerait. De fait, en croisant les avis, le positionnement idéal n'existe pas, même un cabinet-conseil externe a un historique qui le marque dans le paysage. Cette question devrait au moins périodiquement être débattue entre partenaires pour éviter d'être « une rente à vie » mal perçue.

En pratique, les animateurs :

- Vont rechercher diversement les besoins des agriculteurs : « *j'ai beaucoup de contacts et j'ouvre mes oreilles* », « *je liste tous les besoins après contact avec des coopératives et des agriculteurs* », « *je réalise une enquête auprès d'agriculteurs, je sollicite les groupes techniques* »... Il ne semble pas y avoir de méthode préétablie commune entre les OM qui permette de capitaliser les avantages.
- Animent des réunions, co-organisent des événements qui sans leur engagement n'auraient pas lieu avec quelques belles réussites (ex : Agrofertile, BIK'AGRI'INNOV...).
- Ne sont impliqués ni dans le montage des projets, ni dans les arbitrages, ni sur l'analyse des impacts.
- Ne suivent que rarement le côté financier des projets. Le suivi technique leur échappe aussi quand leur structure d'appartenance n'est pas partenaire du projet.

En intra OM, le maillage avec d'autres animateurs de réseau est assez lâche. Par exemple à La Réunion, les animateurs RITA n'ont pas de lien particulier avec le référent « produire autrement ». Quand l'articulation existe comme entre les trois animateurs RITA de La Réunion, des acteurs importants l'ignorent. Évidemment, la situation est autre lorsque l'animateur est multi casquette (ex : Guyane l'animatrice Rita est celle du RR ou en Martinique où Rita et Écophyto sont portés par une seule personne).

La faiblesse des liens est en partie liée aux taux de rotation très importants et aux vacances de poste qui ne permettent pas d'établir des relations suivies sur le long terme, car rien n'est formellement pensé pour institutionnaliser le lien.

	Écophyto	Réseau rural	Réseau de référence ¹²
	Animateurs Écophyto au sein des chambres d'agriculture	Piloté par la la collectivités territoriales régionales	Pilotés par les chambres d'agriculture
Guadeloupe	Porté par la chambre d'agriculture qui vient de nommer une animatrice à 25 %. qui devrait travailler avec le réseau RITA pour le transfert de connaissances et alternatives aux produits phytosanitaires. (CSR 23/3/21)	Nommé il y 6 mois	

¹¹ Selon l'APCA, des pistes d'amélioration consisteraient à « ouvrir la possibilité d'associer systématiquement les Chambres d'Agriculture à l'animation régionale via un petit financement dédié. » ou encore « Si le poste d'animation pouvait être plus souvent tenu par des acteurs locaux (Chambre, lycée agricole...), voire par des agents positionnés physiquement à la Chambre d'Agriculture, même s'ils sont rattachés à d'autres structures, le lien avec le développement serait renforcé. »

¹² Les réseaux de références sont constitués d'agriculteurs choisis par des conseillers agricoles des CA selon des critères de performance et de compétence. L'IDELE côté élevage et l'ACTA côté végétal exploitent les données. La finalité est de mieux connaître les systèmes de production dans leur diversité et d'exploiter les données pour créer des références.

Guyane	Nouvelle animatrice Écophyto/DEPHY depuis novembre 2020 Bonne coopération avec l'animatrice, mais pas de lien officiel entre les 2 dispositifs	L'animatrice RR était aussi animatrice RITA ¹³ .	
Martinique	L'animatrice bénévole RITA est animatrice Écophyto (expérimentation)	Nouvelle animatrice RR (CSR 23/03/21)	
Réunion	Animatrice Ercane est à 25 % sur le désherbage Écophyto	?	Pourrait se faire sur quelques agriculteurs volontaires... les données ne sont pas utilisées (source CA)

En inter-OM, les animateurs échangent peu en direct que ce soit sur des sujets qui les touchent directement (par exemple, leur mode de financement ou leur fiche de poste) ou les projets. Ils ne servent pas d'intermédiaires aux professionnels, lesquels s'adressent directement aux structures identifiées sur un autre territoire.

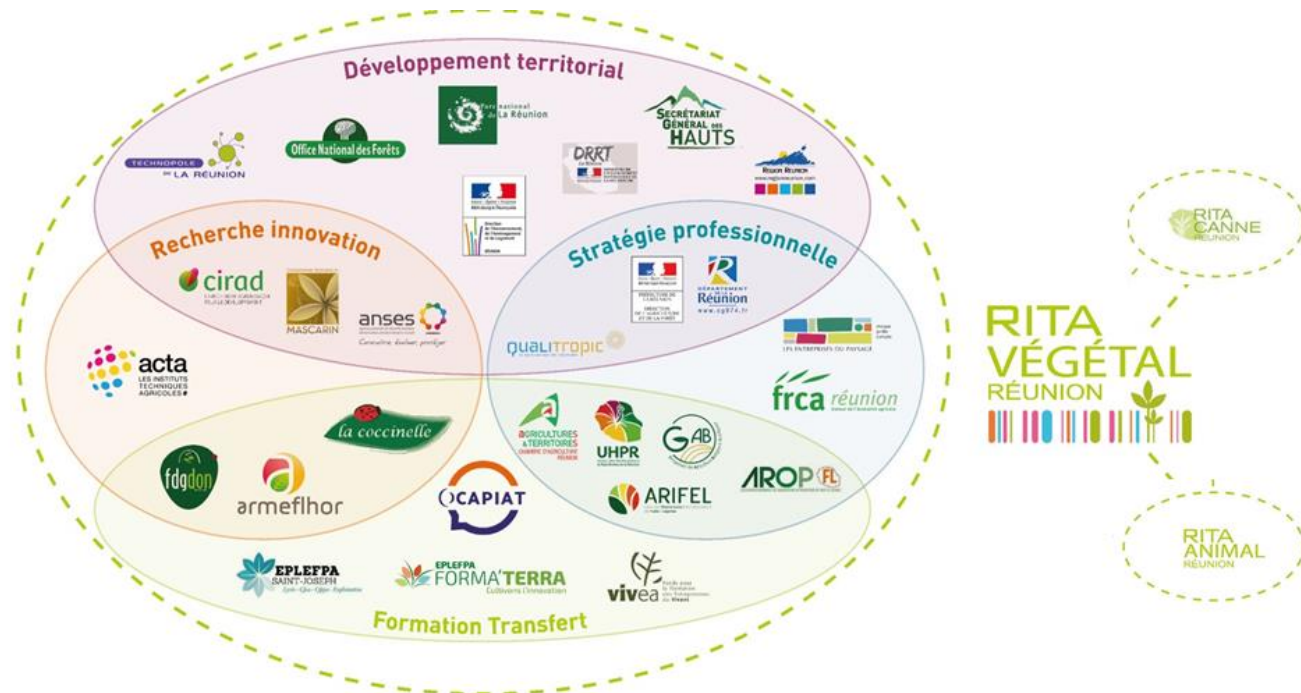
2.1.4. Avec des réseaux d'acteurs historiquement centrés sur le monde agricole

Les instructions ministérielles de 2012 et 2015 précisent les acteurs et partenaires de la RFDIT à inclure dans les RITA. L'amont et l'aval n'en font pas partie historiquement et il est difficile de faire bouger les lignes.

Le monde de la recherche universitaire n'est pas sollicité pour ses capacités en sciences sociales alors que l'on se heurte à la difficulté d'appropriation des innovations et que les projets développent peu le sujet de leur rentabilité pour l'agriculteur. Des connexions peuvent évidemment se faire à travers des unités mixtes technologiques (UMT), mais elles sont plutôt l'exception que la règle. L'absence de réponse aux sollicitations d'entretien avec le monde universitaire témoigne en quelque sorte du peu d'attention portée également par les universitaires aux Rita.

¹³Démission de l'intéressée en décembre ce qui pose encore une fois le problème de turn-over préjudiciable au suivi des dossiers : _____

Coté aval, les industries de transformation et les consommateurs sont aussi oubliés, bien que des tentatives de mieux les inclure existent avec des institutions comme le Pôle Agroressources et de Recherche de Martinique (PARM) en Martinique ou Qualitropic à la Réunion. L'inclusion de l'aval fait débat entre les partenaires qui prônent une ouverture et ceux qui souhaitent recentrer sur la production agricole. La mission émet l'hypothèse que ce débat a lieu en raison des effets potentiels sur les actuels bénéficiaires de subventions orientées sur les RITA.



Exemple de représentation des partenaires du RITA : Rita végétal de La Réunion. Source ARMEFHLOR

2.1.5. Et une identité construite autour des ressources financières mobilisables

Entre 2011 et 2014, le dispositif RITA a bénéficié du fonds CIOM : 8,4 M€ dont 7,3 M€ pour les projets des territoires et 1,2 M€ pour l'animation nationale confiée au CIRAD et à l'ACTA.

En raison de sa capacité d'ingénierie financière, le CIRAD a reçu la totalité des financements : pour ses propres projets et pour le compte de porteurs de projets dans lesquels il n'apportait pas de contribution scientifique. Le montant de ces conventions figure dans le tableau suivant.

	Subventions du CIOM (2011 - 2014)
Guadeloupe	2 100 000 €
Guyane	804 120 €
Martinique	1 400 000 €
Mayotte	1 300 000 €
Réunion	1 763 000 €
Total général	7 367 120 €

Source : conventions MAA et le CIRAD

Ce portage a abouti au raccourci « les réseaux = financement CIRAD ». Cette vision persiste encore dans les propos tenus par nos interlocuteurs sur le terrain.

De 2015 à 2018, l'animation nationale s'est poursuivie sur différentes lignes de crédits du MAA (154 action 11-08 : intervention des offices / 149 action 21-08 : Intervention en faveur des filières agroalimentaires). En 2015, le CIRAD recevait encore près de 360 K€ pour la gestion financière alors que l'animation technique bénéficiait de 270 K€.

Pour ne pas reposer uniquement sur les financements du MAA, le CIRAD avec des partenaires des RITA a répondu à des AAP nationaux du réseau rural. Les projets « AgroEcoDom »¹⁴, puis « TransAgriDom »¹⁵ contribuent depuis 2015 à cette activité. Les rencontres inter-Dom sont assurées par le CIRAD tandis que l'organisation des rencontres lors du salon international de l'agriculture (SIA) est prise en charge par l'ACTA. L'origine et le montant annuel de ces financements sont résumés dans le tableau suivant :

Bénéficiaire	Source budgétaire (période)	TOTAL
ACTA		1 165 000 €
	154 domaine 0154-11-08 (2012)	120 000 €
	154-sous action 11-08 (2014) « CIOM »	200 000 €
	154 action 11-08 (2015)	270 000 €
	154 action 11-08 (2015-2016)	187 500 €
	149 action 0149-21-08 (2017)	187 500 €
	149 action 0149-21-08 (2018)	200 000 €
CIRAD		3 781 902 €
	154 sous action 78 (2011-2014) « CIOM »	1 000 000 €
	154 action 11-08 (2015)	630 000 €
	154 action 11-08 (2016)	218 500 €
	149 action 0149-21-08 (2017)	218 500 €
	149 action 0149-21-08 (2018)	203 000 €
	MCDR-AgroEcoDom (2015-2017) total subventions dont FEADER (266 143 €)	448 405 €
	MCDR-TransAgriDom (2018-2021) total subventions dont FEADER (838 497 €)	1 063 497 €
Total général		4 946 902 €

Source : conventions signées entre le MAA et les animateurs, tableau fourni par le CIRAD

Toutefois, Transagridom ne prend pas en charge la totalité du travail d'animation tel qu'il existait auparavant. Le CIRAD alertait en 2018 sur les conséquences de ce basculement : « *Cependant, ce projet ne permet nullement de financer toutes les tâches de l'animation nationale (ne sont notamment pas financés : participation aux CPR/Cosda, maintenance des applications*

¹⁴ Mobilisation inter-régionale du monde rural pour le développement de pratiques agro-écologiques dans les Départements d'Outre-Mer. Il a pour objectif d'encourager la conception et l'utilisation de systèmes de productions agricoles et de pratiques agronomiques respectueuses de l'environnement. Il vient en appui aux Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA) en renforçant sa dimension inter-DOM, encourageant à la fois le décloisonnement entre régions, un partage d'informations et une réflexion commune sur des actions à conduire, sources d'un transfert plus rapide des innovations. Le projet s'appuie ainsi sur un consortium de 17 structures, toutes déjà partenaires des RITA, et intervenant au sein de la chaîne d'innovation

¹⁵ TransAgriDom a pour but d'intensifier la synergie entre les territoires ultramarins français pour qu'ils contribuent ensemble à leur transition agroécologique. Il réunit dix-huit acteurs des RITA.

informatiques et location des serveurs, développement de nouvelles fonctionnalités, la moitié des coûts des rencontres annuelles, une grande partie du temps des animateurs, etc.) ».

Par exemple, en 2018, les conventions ministérielles portaient sur un budget avoisinant les 200 K€ pour chaque structure, détaillé dans les tableaux ci-dessous. Aujourd'hui, l'ACTA est financée uniquement par TransAgriDom pour l'organisation des rencontres annuelles du salon de l'Agriculture à raison de 40 jours par an.

Objet	Montant (EURO)
1. Charges de personnel Acta	50 000 €
2. Expert, prestations extérieures	107 000 €
3. Frais ciblés sur actions communes Acta-Cirad à 50%-50%	
Rencontres annuelles des RITA 2018	22 500 €
Production d'outils de communication (plaquette...)	1 500 €
4. Autres frais (déplacements, réceptions...)	9 000 €
5. Charges indirectes affectées	10 000 €
TOTAL GÉNÉRAL ANNUEL	200 000 €

Montant indicatif par action

Objet	Montant (Euros)
1. Appui au pilotage national des RITA	42 100 €
2. Appui scientifique et technique des Instituts Techniques Agricoles nationaux dans les DOM auprès des acteurs RITA	86 600 €
3. Animation scientifique et technique inter-DOM	71 300 €

Budget prévisionnel 2018

Objet	Montant (Euros)
1. Charges de personnel Cirad	97 000 €
2. Experts, prestations extérieures	46 000 €
3. Frais ciblés sur actions communes Acta-Cirad à 50%-50%	
Rencontres annuelles des RITA 2018	22 500 €
Production d'outils de communication (plaquette ...)	1 500 €
4. Autres frais (déplacements, fonctionnement...)	36 000 €
TOTAL GENERAL ANNUEL	203 000 €

Montant indicatif par action

Objet	Montant (Euros)
1. Appui au pilotage national des RITA	105 000 €
2. Appui scientifique et technique du Cirad dans les DOM auprès des acteurs RITA	28 000 €
3. Animation scientifique et technique inter-DOM	70 000 €

Détail des conventions ACTA et CIRAD 2018

Les projets RITA des territoires : En 2015, l'État et les collectivités locales, autorité de gestion des PDRR, se sont entendus pour que la mesure 16 « coopération » des fonds européens du FEADER relaye les fonds du CIOM. L'ODEADOM a accordé 1 388 246 € pour assurer la continuité des programmes en cours¹⁶ sur 2015, dans l'attente de la validation des programmes de développement rural régional (PDRR). Par la suite, les acteurs ont basculé sur un mode de financement sur projet. Le CIRAD évaluait, en 2015, à 43 M€ le volume total des projets RITA sur la période 2015-2020¹⁷. Sur la base d'une extraction réalisée par la DGPE chargée du suivi du FEADER en date du 26 mai 2021¹⁸, travaillée pour prendre en compte les spécificités locales¹⁹, la mission estime que, le montant engagé total sur l'ensemble des OM s'élève à plus 70 M€ pour un montant de subvention du FEADER de près de 54,4 M€.

¹⁶ Rapport d'activité 2015 ODEADOM

¹⁷ Rapport RITA_CIRAD_MAAF 2015

¹⁸ Comme PROMAKI est inopérant et que les animateurs ne transmettent pas toujours les conventions de financement, l'animation nationale ne dispose pas d'un tableau de suivi. Elle a reconstitué à la demande de la mission une liste dont l'auteur précise qu'elle n'est pas exhaustive.

¹⁹ Martinique : toutes les actions Rita relèvent du 16.01 sous action 160102 mais cette sous-action bénéficie à d'autres porteurs ; Guadeloupe : toutes les actions 16.1 sont RITA ; Guyane : le RITA correspond à la mesure 16.02 sous mesure 01 ; Mayotte : toutes les actions 16.01 sont RITA ; La Réunion : toutes les actions 16.02 sont RITA.

2015- 2021	Montant du FEADER	Montant total engagé
Martinique *	4 454 588 €	5 240 692 €
Guadeloupe	7 088 371 €	7 896 989 €
Guyane	3 672 480 €	5 289 702 €
Mayotte	4 491 564 €	5 274 953 €
La Réunion	34 730 165 €	46 308 022 €
Total	54 437 168 €	70 010 357 €

(*) : sont pris en compte tous les projets du Feader mesure 16.01.02

Tableau mission. Source : extraction DGPE et informations des DAAF et animateurs locaux.

Un des faits marquants est la **prédominance du financement vers le CIRAD** sur tous les territoires. Depuis 2015, il a reçu environ 38 M€ de subventions en sa qualité de porteur de projets.

CIRAD	Montant du FEADER	Montant total engagé
Martinique	2 426 119 €	2 854 257 €
Guadeloupe	7 088 371 €	7 896 989 €
Guyane	1 072 621 €	1 583 169 €
Mayotte	4 491 564 €	5 274 953 €
La Réunion	15 229 149 €	20 305 532 €
Total	30 307 823 €	37 914 900 €

Tableau mission Source : DGPE

Cette orientation s'explique en partie par les capacités d'autofinancement et d'ingénierie financière du CIRAD qui sont sans commune mesure avec les capacités des acteurs locaux.

Un deuxième point saillant est le **manque de diversification des sources de financements des projets RITA**. Bien que le niveau national encourage depuis toujours à aller élargir sur d'autres AAP, les projets subventionnés par d'autres moyens (Écophyto, H2020, Casdar, FEADER mesure 1, et autres financements européens...) ne sont pas considérés comme étant des actions Rita, sauf dans une certaine mesure à La Réunion²⁰. Or, le montant FEADER mesure 1,2 « activités de démonstration et actions d'information », tous OM confondus, est de 38 M€. Il représente un levier important pour conduire le changement jusqu'à l'adoption des pratiques par les agriculteurs. Pourtant les actions subventionnées sur cette mesure sont hors périmètre RITA, sauf à La Réunion où pourtant cette appropriation ne remporte pas l'adhésion de tous.

De même, les projets Écophyto ne sont pas traités dans « l'enceinte » RITA. Ils représentent plus de 6 millions d'aides versées entre 2015 et 2018. (Cf. annexe 6)

Plusieurs hypothèses peuvent être formulées pour expliquer l'absence de recherche d'autres financements par les RITA :

- l'absence de tension sur les lignes FEADER concernées (ce qui semblerait être le cas de Mayotte et de la Guyane) ou le souci de consommer les crédits FEADER qui conduit à un pilotage par la dépense ;
- les taux attractifs du FEADER, par rapport à d'autres AAP, encouragent à se faire financer sur ce poste budgétaire et à ne pas se mobiliser pour des solutions alternatives qui demandent des capacités d'autofinancement plus importantes ;
- l'inadéquation du cadre de l'AAP en regard des caractéristiques des agricultures locales. Le manque d'ingénierie pour aller rechercher des ressources ;

²⁰ A La Réunion, les actions de transfert opérées par la CA sont estampillées RITA. Les uns y voient une continuité d'identification utile aux agriculteurs tandis que d'autres peuvent s'offusquer de cette mainmise alors qu'ils ne bénéficient pas des crédits « RITA ».

- l'absence de capacité d'autofinancement des structures et les difficultés d'accès aux crédits bancaires.

Ces deux derniers points concernent aussi les AP FEADER. Un récent rapport d'information du Sénat sur le financement des aires de protection de captages²¹ constate les difficultés d'accéder à des fonds européens en fonction de la trésorerie, de la capacité d'autofinancement et des compétences d'ingénierie de projets des organisations.

Le FEADER sert aussi à subventionner des lignées de projets RITA sur le long terme alors que des TRL²² bas justifieraient plus des modalités de financement de la recherche type FEDER, ANR ou Europe.

Un troisième point important est **l'impact du mode de financement des projets RITA sur les structures** :

- La collectivité territoriale de la Réunion subventionne les projets RITA, en dehors des mesures GO PEI, via la mesure 16.2 de son PDRR qu'elle réserve exclusivement à certains acteurs par une orientation des AAP. Ce fonctionnement stabilise les organismes qui en bénéficient. Il offre également plus de souplesse lorsqu'il y a un besoin de réorienter certaines actions. En revanche, il ne laisse pas de place à d'autres structures potentiellement novatrices ;
- Les autres collectivités ont choisi le dispositif GO-PEI²³. Elles peuvent favoriser fortement les projets sélectionnés par le réseau RITA en donnant un poids très fort aux projets sélectionnés par le réseau (cas de la Martinique). Le poids historique de la « marque » RITA fait que certains de ces partenaires financés par les PEI ne connaissent pas ce dispositif PEI et parlent toujours de financement RITA. Tous soulignent la difficulté de travailler uniquement par appels à projets qui n'apportent pas la stabilité des ressources nécessaires. Beaucoup souhaitent des financements plus pérennes.

Ainsi, dès le départ, bien que les RITA se veulent être des réseaux ouverts, ils sont assimilés et se confondent avec leurs financements (CIOM puis FEADER mesure 16 des PDRR). On en arrive à faire « des mesures 16.1 et pas des projets RITA » avec des comités de pilotage qui sont plus mobilisés sur la répartition des financements que sur la stratégie.

À ce titre, malgré les intentions initiales, le réseau RITA, marqué par son financement, n'a pas acquis une véritable dimension de réseau englobant toutes les thématiques portant sur l'évolution de l'agriculture.

2.2. Des résultats diversement appréciés par les parties prenantes et les bénéficiaires potentiels

À cette étape, il convient de signaler l'omission d'une déclinaison des finalités générales en objectifs opérationnels précis pour chaque RITA. Le diagnostic des situations de départ se retrouve dans les documents programmatiques. Toutefois, ces deniers peuvent soit manquer comme en Guyane ou exister en abondance au risque de perdre en lisibilité. En revanche, les points d'arrivée ne sont jusqu'à présent pas définis clairement.

²¹ Rapport d'information sur le financement des aires protégées, commission des finances du Sénat, C. Lavarde, 29 septembre 2021

²² Le TRL (Technology Readiness Level) ou niveau de maturité technologique. C'est un système de mesure employé pour évaluer le niveau de maturité d'une technologie. Les TRL aident à la prise de décisions en matière de développement et de transfert d'une technologie

²³ Les projets RITA sont financés par le réseau rural qui a sa propre animation locale et nationale. Mais, le réseau RITA construit avant les PEI, n'a pas laissé croître leur notoriété dans les DOM pour le monde agricole. Pour caricaturer, la « sous marque RITA » est plus connue que la marque mère GO-PEI qui fédère en métropole. Les dispositifs vivent en parallèle

L'absence d'objectif consensuel ouvre la voie à des divergences d'appréciation sur les RITA. Certains vantent les résultats, réels de ce dispositif. Le plus emblématique, au regard de l'ambition initiale de développer un institut technique par OM, est la reconnaissance de deux instituts techniques en 2018. D'autres, notamment les financeurs, sont beaucoup plus réservés, car ils ne voient pas suffisamment la traduction concrète dans la diversification des productions, l'autonomie alimentaire ou l'augmentation du revenu des agriculteurs. Enfin, le bénéfice d'un dispositif inter-Dom et le lien avec l'international sont questionnés.

2.2.1. Des territoires hétérogènes aux besoins d'innovation différenciés

Même s'ils partagent des enjeux et des contraintes communes, les systèmes agricoles et agroalimentaires des DOM n'évoluent pas de manière identique.

Tous ces territoires sont confrontés à des pressions biotiques fortes et ressentent donc un fort besoin d'innovation dans les domaines de la protection des cultures et des techniques agronomiques pour développer la résistance des cultures aux maladies et ravageurs et le désherbage non chimique. Cependant, les cultures principales sont différentes (canne à sucre à la Réunion, canne à sucre et banane aux Antilles, prairies et élevage en Guyane) et les cultures de diversification aussi.

De plus, la dynamique agricole de ces territoires n'est pas identique. La Guyane et la Guadeloupe ont le même niveau de SAU (autour de 50 000 ha), suivies par la Réunion et la Martinique (autour de 30 000 ha) et par Mayotte (8 000 ha). La SAU augmente en Guyane, est stable à la Réunion, et diminue aux Antilles où le nombre d'exploitants baisse, alors qu'il croît en Guyane. Ce nombre est actuellement comparable à la Réunion, en Guadeloupe et en Guyane (autour de 7000), plus faible en Martinique (autour de 3000) et difficile à cerner à Mayotte (de 3000 à 7000 selon les sources). La population à nourrir est plus importante à la Réunion (860 000 habitants) que dans les autres DOM (300 à 400 000 habitants). En Guyane et à Mayotte cette population ne cesse de rajeunir alors qu'elle vieillit aux Antilles (Cf. annexe 5).

Enfin, chaque territoire a des problèmes socio-environnementaux spécifiques : le chlordécone aux Antilles, les conflits d'usage entre forêts et agricultures en Guyane qui plaident pour développer des innovations en agroforesterie, le niveau technique très faible de la majorité des agriculteurs à Mayotte qui rend la formation indispensable, la répartition des cultures en fonction de l'altitude et de la pluviométrie à la Réunion qui ne permet pas de faire de tout n'importe où.

Nous pouvons résumer les points communs et les différences dans le tableau ci-dessous :

Points communs	Différences
Objectif d'autonomie alimentaire / résilience des territoires	Climat : tropical ou équatorial avec des différences de pluviométrie à l'intérieur de chaque territoire
Pressions biotiques fortes rendant la transition agroécologique complexe	Géographie
Nécessaire évolution de la répartition des cultures entre celles de rente (export) et celles de diversification	Environnement, biodiversité
Approche transversale de l'exploitation agricole indispensable dans un objectif de diversification	Histoire
Diversité de formation des agricultures : de l'analphabétisme à la high-tech	Organisation de la société
	Type et niveau de développement économique
	Écosystème de RFID

Tensions sur les ressources : terre, énergie.	
Importance de l'économie circulaire (problématique des îles)	

Ces disparités conduisent à des besoins d'innovation différenciés. Transférer des innovations entre DOM est sans doute plus difficile qu'entre un DOM et les pays d'une même zone géographique. L'instruction ministérielle de 2015 précisait d'ailleurs qu'il fallait veiller à « renforcer les liens inter-DOM, par l'identification des problématiques communes aux différents DOM, par la multiplication d'actions veillant à répondre à ces problématiques communes et par la promotion d'un accès partagé à l'information. Les opportunités de coopération régionale ou internationale sont à favoriser dans le cadre du RITA2 pour une plus grande efficacité du réseau ».

L'hétérogénéité des territoires ne facilite pas la coordination inter DOM des RITA et ce d'autant plus que l'organisation des écosystèmes RFIDT varie d'un DOM à l'autre.

2.2.2. Dans chaque DOM, des projets en lien avec le territoire, mais aux résultats contrastés

Pour la majorité de nos interlocuteurs, la Réunion est le DOM où l'écosystème RFIDT fonctionne le mieux. Certains l'attribuent à une présence forte de la recherche et à une meilleure structuration des différents maillons des réseaux. Pourtant, la recherche est mieux dotée en Guadeloupe (300 agents²⁴) qu'à la Réunion (180 agents²⁵). Ce n'est donc pas le facteur explicatif déterminant. L'habitude de travailler ensemble à la Réunion est un facteur d'efficacité qui s'est traduit notamment par la création d'une UMT commune entre le CIRAD et l'Armeflhor. Enfin, sur les cultures de diversification, les organisations de producteurs semblent avoir plus de poids à la Réunion que dans les autres DOM.

Bien qu'issus de structures anciennes, les deux instituts techniques des DOM sont récents. IT2 aux Antilles et Armeflhor à la Réunion s'appuient sur des effectifs plus faibles²⁶ que ceux de la recherche. Ils sont connectés à de nombreux RMT nationaux (Réseaux Mixtes Technologiques).

Martinique et Guyane disposent d'effectifs de recherche similaires (50 à 80 personnes), et Mayotte bénéficie de la recherche de la Réunion²⁷.

Les universités ne sont pas liées aux RITA, elles peuvent travailler avec la recherche et le développement agricole, mais n'émargent pas au fonds FEADER via les RITA.

Enfin, au niveau du développement agricole, sur le terrain, les moyens sont hétérogènes entre des chambres d'agriculture²⁸ avec peu d'effectifs comme à Mayotte et en Guyane et celle de la Réunion qui est la plus importante. À des niveaux divers, elles ont toutes été ou sont en difficulté.

Un tableau des projets reconstitués à partir de documents publics ou fournis par les personnes auditées figure en annexe 6.

Les résultats sont variables. Il y a des réussites comme à la Réunion avec l'entreprise Coccinelle²⁹. Il existe aussi de nombreuses insatisfactions quant aux résultats obtenus. À titre d'exemple, on peut citer le sujet des salmonelles en aviculture réunionnaise qui n'a pas apporté de solution concrète

²⁴ 180 agents INRAE et 120 agents Cirad

²⁵ Seul le Cirad est présent à la Réunion avec 180 agents

²⁶ Armeflhor 36 personnes – IT2 : 14 personnes (une moitié en Martinique et l'autre en Guadeloupe)

²⁷ En Martinique le Cirad a 50 agents, en Guyane le Cirad a 50 agents majoritairement sur la forêt et l'INRA 17 agents, enfin à Mayotte il n'y a qu'un chercheur Cirad,

²⁸ La Chambre d'agriculture de la Réunion a 166 agents et celle de Guadeloupe 59.

²⁹ Biofabrique réunionnaise, spécialisée dans l'élevage d'insectes auxiliaires vendus aux producteurs sous-abri et utilisés comme alternative à la lutte chimique

aux éleveurs ou encore la recherche sur les ignames en Guadeloupe qui ne s'est pas traduite par une mise à disposition facile des nouvelles variétés aux agriculteurs.

Le choix de financer sur un projet RITA des projets peu en adéquation avec les besoins du terrain du plus grand nombre avec un impact à court et moyen terme est aussi un sujet en soi. C'est le cas de la caractérisation de la race zébu à Mayotte alors que les éleveurs ont surtout besoin de formation de base.

Vus de la métropole, les sujets d'actualité tels que la réduction de l'usage des produits phytosanitaires ou de l'empreinte carbone, l'augmentation de l'autonomie alimentaire ne sont pas suffisamment prioritaires et ne donnent par conséquent pas les résultats espérés.

2.2.3. En Inter DOM : une animation nationale, mais peu de synergies et d'actions communes reconnues

Les événements phares de l'animation nationale sont l'organisation des journées RITA lors du SIA et les ateliers dans chacun des DOM (sauf en période Covid). Depuis 2021, des webinaires sont aussi organisés.

D'après les CR, les réunions mensuelles inter DOM sont focalisées sur l'organisation, les financements, les formations et les événements communs. Les projets en cours n'y sont pas vraiment abordés, ce qui réduit les synergies possibles. D'ailleurs, en 2017, les animateurs locaux avaient indiqué leur besoin d'un panorama des projets en cours et en prévision dans tous les DOM : thématiques, porteurs, partenaires et montants financés « *ce devait être l'objet du panorama synthétique qui sera fait pour les prochaines rencontres annuelles* ». La mission n'a pas retrouvé dans le CR de la rencontre annuelle 2017 un tel tableau opérationnel. Nous avons d'ailleurs constaté que les collectivités de Martinique et de Guadeloupe ne partagent pas de tableaux de bord des projets qu'elles financent, elles ont pourtant des thématiques communes, des instituts de recherche et des universités communs, ainsi qu'un institut technique commun.

D'une manière générale, hormis quelques cas traités lors d'ateliers spécifiques, et des résultats sur l'apiculture et les citrus, les exemples de coopérations, collaborations, appuis entre DOM qui nous ont été cités se font souvent directement entre FREDON, entre chambres d'agriculture, entre instituts techniques, entre centres de recherche sans intervention particulière des RITA. Pour développer la dynamique inter-DOM, certains animateurs de RITA suggèrent de dynamiser les réunions en partageant plus autour des nouveaux projets à lancer ou des projets en cours de réalisation de façon à favoriser une fertilisation croisée entre DOM et une capitalisation des actions *in itinere*.

Cette vision qui ressort de la lecture des CR de réunions et des entretiens est différente de celle de l'animation nationale qui donne des exemples de collaboration fructueuse comme une collaboration sur les plantes de services ou la proche finalisation d'un livret sur les parcours de volailles, d'un carnet du pâturage et de fiches sur les bioagresseurs. Les webinaires, créés en 2021 dans le cadre du projet TransAgriDom, sont un des outils d'animation inter-DOM autour de sujets tels que l'agroécologie, l'approche One Health, les plantes de services en canne à sucre ou une ferme pilote en Guadeloupe. Enfin, deux animations pédagogiques sur les pâturages et sur l'utilisation de médicaments ont été proposées³⁰ en 2021.

³⁰ Les webinaires sont sur YouTube <https://youtu.be/YKaYkbUb8uQ> <https://youtu.be/Tg-t-vciFE4> <https://youtu.be/Kellu8az28Y> <https://youtu.be/ccF9koVNSKq>. Nous n'avons pas de données sur le nombre de participants, mais le nombre de vues sur YouTube est entre 35 et 114 selon le webinaire en décembre 2021. Les vidéos d'animation pédagogique sur les pâturages <https://youtu.be/TsQKAZ5uMI8> et sur l'utilisation des médicaments https://youtu.be/if3_NrzEUvQ ont un nombre de vues entre 20 et 30 en décembre 2021.

Les missionnaires s'interrogent sur cette différence de perception, mais n'en ont pas identifié les causes.

2.2.4. Et une faible ouverture à l'international

Chacun des acteurs du RITA peut être connecté à des partenaires internationaux, mais le RITA en lui-même ne l'est pas. Aucun exemple ne nous a été fourni explicitant un effet positif du RITA sur l'ouverture vers des réseaux d'innovation dans la région proche, ou au niveau européen. Lorsqu'il est fait état de réseaux de recherche et d'innovation au niveau des Caraïbes ou de la zone océan indien, ils sont clairement attribués à un ou des partenaires du RITA et personne ne nous a dit que les RITA en avaient encouragé le montage.

D'autre part, les réseaux internationaux de chacun des partenaires ne semblent pas bénéficier aux autres membres du réseau RITA. Le CIRAD et l'INRAE ont chacun leur stratégie de partenariats internationaux et la synergie avec leur action dans les RITA n'est pas visible.

3. LES PERSPECTIVES D'AMÉLIORATION DU DISPOSITIF RITA ET PLUS GLOBALEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME DE LA RFDIT AGRICOLE

3.1. Repenser le processus d'innovation dans les DOM

3.1.1. Évoluer d'un processus linéaire de l'innovation à un processus en réseau

Mettre en réseau des acteurs pour établir des dynamiques de changement est le socle de la création des RITA. Pourtant le modèle est resté linéaire avec un pilotage par la recherche. Le transfert, arrivant en bout de course, n'est ni réellement prévu à l'échelle adéquate ni traité faute d'avoir été correctement anticipé, dimensionné, financé, ou éventuellement relayé par d'autres dispositifs.

Pour intéresser de potentiels utilisateurs finaux, le pilotage par les besoins doit prévaloir et guider l'articulation des compétences nécessaires. Cela n'est pas toujours simple sur un petit territoire dont les compétences de recherche renouvelées lentement ne s'adaptent pas toujours bien à l'évolution des besoins du territoire.

Les projets se succèdent sur des trajectoires de recherche. La valorisation via la communication (publications, communications, fiches techniques, séminaires, films, newsletter...) est un point de passage obligé qui démontre aux financeurs que le travail a été bien réalisé. Cependant l'appropriation de ces résultats par les agriculteurs et leur impact ne sont pas évalués. Les trois RITA de la Réunion en sont conscients. Ils viennent de créer un groupe de transfert, initiative intéressante si elle favorise l'adéquation entre les besoins des territoires et les thématiques des projets et si elle suit le devenir des résultats des projets. Nous avons en effet constaté que certains résultats ne survivaient pas à la fin du projet³¹. En outre, le suivi sur les années suivantes est inexistant.

Pour construire des trajectoires d'innovation répondant à des priorités précises, il faut revenir à une logique plus interactive (idée de base des RITA), avec une organisation des différentes phases sur un modèle d'innovation en spirale

³¹ La base de données igname, résultat d'un projet sur l'adéquation entre variétés d'igname et territoires de production a été citée en exemple. Elle existait à la fin du projet, mais n'est plus maintenue faute de moyens.

Pour réduire les temps de réponse aux problèmes posés, aller chercher des produits ou procédés existants ailleurs est un des moyens pour accélérer le changement sans passer nécessairement par la recherche. Certains ont insisté sur les courts-circuits nécessaires pour éviter que des agriculteurs ou des éleveurs confrontés à une maladie disparaissent avant qu'un remède ne soit trouvé. Selon certaines collectivités locales, l'exploration des solutions disponibles dans d'autres zones géographiques est insuffisante. Selon les chambres d'agriculture, les agriculteurs peuvent aussi être des fournisseurs de solutions, mais dans les RITA ils ne sont pas assez considérés comme force de proposition.

Améliorer le rendement à chaque étape et développer une agilité est une obligation pour favoriser les dynamiques d'autorenforcement.

Selon la plupart de nos interlocuteurs, les financements par structure favorisent les dynamiques de capitalisation et d'autorenforcement, les financements de projets étant plus rigides. Ainsi, le dynamisme et les résultats des RITA de la Réunion seraient liés à leur mode de financement singulier. Cependant, le financement des structures ne facilite pas l'ouverture des réseaux et l'arrivée de nouveaux entrants que permettent les projets. Le véritable enjeu consiste à combiner ces deux modes de financement.

3.1.2. Passer de l'entre soi à des réseaux ouverts

Les RITA sont des réseaux centrés sur la recherche et le développement agricole, ils sont peu connectés aux entreprises et n'ont apparemment pas eu de rôle incitatif dans la création de start-up issues de la recherche. En Guadeloupe, par exemple, la collectivité a lancé un AAP visant les start-up et l'agroécologie, mais cette initiative est déconnectée des RITA.

Les projets RITA se focalisent sur des innovations liées à la production sans s'interroger sur les évolutions de consommation et les marchés disponibles ou à créer. Or, s'arrêter aux innovations liées à la production, sans s'interroger sur les évolutions de consommation et les marchés disponibles ou à créer, rend les trajectoires d'innovation étroites et les réseaux d'innovation lacunaires.

La recherche sur l'igname aux Antilles illustre les difficultés que ce type de réseau entraîne : les nouvelles variétés, issues de plus de 10 ans de recherche, nécessitent des pépinières pour être produites et arriver jusqu'aux agriculteurs. Or la création de pépinières ne trouve pas les porteurs nécessaires pour faire fructifier l'innovation. Pour obtenir des innovations, les réseaux doivent enrôler l'ensemble des acteurs nécessaires à toutes les étapes de leurs constructions : analyse des besoins, réalisation des projets et transferts des résultats. Intéresser les acteurs par le positionnement sur les marchés que les innovations vont leur permettre et par l'analyse de la rentabilité est une méthode relativement peu utilisée dans les projets RITA. Cette idée d'extension et d'ouverture des réseaux a été rappelée plusieurs fois aux RITA par le comité de pilotage. En 2018, il leur était recommandé d'intégrer davantage les intervenants du secteur de la formation et de l'aval, de plus impliquer des acteurs socio-économiques (interprofessions, PME ...) de l'ensemble de la chaîne de valeur (production, transformation/mise en marché) et de s'élargir à d'autres réseaux (réseaux ruraux ou réseaux de référence par ex.) pour créer des complémentarités et des synergies. Pourtant en 2021, les RITA sont encore centrés autour d'un noyau historique et réduit de partenaires et focalisés sur des thématiques de production agricole.

« Les RITA ne sont pas des projets, mais des réseaux ouverts », cette phrase, extraite du dernier comité de pilotage des RITA (SIA 2/3/18) résume bien ce que devraient être les RITA. Trois ans après, cette préconisation reste d'actualité et la mission fait sien le conseil d'ouverture.

La capacité d'avance de trésorerie et les compétences en ingénierie de projets sont discriminantes. Dans ces domaines, les organismes de recherche comme le CIRAD et l'INRAE sont fortement avantagés et cela crée un biais en leur faveur. Pour élargir à d'autres partenaires et ouvrir ainsi les réseaux, les missionnées proposent de :

R1. Mobiliser le FEADER ou un autre dispositif régional pour permettre la mise en place d'avances de trésorerie ou de soutien à l'ingénierie de projets afin de pallier les faiblesses de structures peu outillées et ainsi faciliter les candidatures innovantes.

Cette recommandation ainsi que les suivantes sont reprises dans un tableau de synthèse (qui, pourquoi, comment) au point 3.5.

3.1.3. Analyser les besoins en continu et prioriser les thématiques avec méthode

Les difficultés pour le transfert et l'appropriation des connaissances et des solutions par le plus grand nombre peuvent aussi s'expliquer par une évaluation insuffisante des besoins en amont des projets. Comme cela a été développé en 2-1-3, l'analyse des besoins est faite par contacts directs avec les agriculteurs, et/ou avec des techniciens du développement agricole (chambre d'agriculture, coopérative, groupements de producteurs ou grâce à des enquêtes et/ou l'organisation de réunions). Il n'existe pas de méthode commune sur l'analyse des besoins et la sélection des priorités.

L'absence de méthodes pour le recueil des besoins est un sujet en soi. La sélection des thématiques retenues en est un autre.

Quels sont les acteurs consultés ? Comment sont pondérés les avis ? En fonction de leur représentativité ? Du poids économique et social des problèmes à résoudre ? Comment cette évaluation est-elle réactualisée ? Quel est l'impact sur le réajustement des trajectoires d'innovation ? Il faut une méthode claire et transparente d'analyse des besoins et de leur priorisation.

Des démarches structurées d'analyse des besoins et de recherche de solutions appropriées intéressantes se font dans le cadre des PEI³² ou de laboratoires d'innovation territoriaux ou living lab financés par le PIA³³. Les expériences de living lab en métropole montrent qu'il est possible d'intégrer directement des agriculteurs dans la construction des questions et dans les façons d'y répondre. Ces exemples pourraient inspirer le fonctionnement des RITA pour améliorer le recueil des besoins et prioriser les actions en lien avec les attentes sociétales. Lors du Copil de 2019 une réflexion avait été menée autour des living lab et de l'implication de nouveaux acteurs, en lien avec EGAlim et les projets alimentaires territoriaux.

De manière générale, de nombreuses idées et recommandations sur l'évolution possible des RITA ont été faites depuis 2017, à la fois lors des Copil ou lors d'études spécifiques comme celle demandée aux RITA par le Copil national en février 2017 qui listait des recommandations³⁴ pertinentes, mais non suivies³⁵. Ces recommandations restent toujours d'actualité.

³² Exemple du PEI Santé du végétal en Pays de Loire <https://www.vegepolys-valley.eu/les-projets/le-projet-pei-sante-du-vegetal/>

³³ Exemple du laboratoire d'innovation territoriale LIT « grandes cultures en auvergne » <https://www.lit-gca.com/>

³⁴ Les recommandations étaient les suivantes : Reco 1 : Construire avec la gouvernance des RITA les outils de sélection et de suivi des processus d'innovation éligibles à des appuis RITA Reco 2 Consolider les appuis au processus d'innovation des RITA Reco 3 Renforcer les capacités d'animation des RITA

³⁵ Champagne J., Heurtaux M., Thévenin J-M. (2017) : Analyse des processus d'innovation et des impacts des RITA. Etude réalisée à la demande du Copil national du RITA, février 2017.

3.1.4. S'organiser pour monter et mieux gérer les projets en réseaux

Une fois les besoins définis et les priorités claires, vient la phase d'organisation collective du montage de projets, suivie ensuite, quand les projets sont acceptés, de la phase de gestion pendant laquelle des réorientations peuvent être nécessaires.

Les animateurs régionaux ne sont ni des coordinateurs ni des négociateurs des différents projets. Sauf exception, ils ne disposent pas de toutes les informations qui seraient nécessaires pour une vision approfondie des projets sur le long terme.

Les animateurs RITA, positionnés à un niveau décisionnel suffisant (directeur ou chef de service), ont une capacité d'influence à la fois dans le montage et dans la gestion des projets. Les autres sont des facilitateurs, des intermédiaires, mais leur faible influence dans la décision et dans la gestion ne facilite pas l'articulation géographique des projets (dans un DOM ou inter-DOM) ou leur cohérence dans le temps. Les partenaires des projets fournissent aux animateurs RITA les informations qu'ils souhaitent leur donner, sans aucune obligation. Les animateurs n'ont un rôle qu'au moment des réponses aux AP pour organiser des réunions et à la fin pour organiser des événements. En dehors de ces deux périodes, leur rôle de connexion semble limité.

L'articulation des projets dans le temps et la capitalisation acquise grâce au retour d'expérience est pourtant un des facteurs de continuité et d'autorenforcement des trajectoires d'innovation.

L'organisation de l'animation des RITA sur le montage de projet est focalisée sur la mesure 16 du FEADER. Les autres types de financement sont explorés par les partenaires du RITA, mais hors réseau. Bien que les journées techniques de 2018 aient traité des sources de financement de la R&D (Erasmus+, H2020, BPI France, Casdar, Avenir Bio et Écophyto DOM...), il ne semble pas y avoir de connexion institutionnalisée entre les différents réseaux et leurs animateurs locaux.

Il en est de même au niveau national. Il y a peu de synergie entre les animateurs nationaux et les personnes impliquées dans d'autres projets dans les DOM (Écophyto, Europe, Casdar...). Une animation nationale commune est une piste à étudier sérieusement pour éviter le travail en tuyaux d'orgue.

Point d'attention :

Comme dans d'autres projets soutenus par des financements publics, la propriété intellectuelle des innovations est un sujet majeur qui n'est que rarement traité.

Lors de la constitution des partenariats et du montage de projet, les compétences hétérogènes des partenaires du RITA créent des asymétries dans les négociations.

Des points de divergence nous ont été signalés notamment sur la propriété et l'exploitation des variétés obtenues lors des projets d'amélioration variétale pouvant entraîner des difficultés au moment du transfert et de la valorisation des résultats des projets.

Si les AAP ne prévoient pas dans leur cahier des charges des critères de partage de la propriété intellectuelle, il serait intéressant que les RITA se dotent de règles de bonne pratique sur le sujet.

La création variétale est au centre de plusieurs projets « RITA » (notamment l'igname, la vanille, la canne à sucre...), évaluer les utilisations de ces nouvelles variétés dans le territoire et hors du territoire fournirait des éléments sur les retours des projets financés et sur les éventuelles utilisations de ces variétés par des concurrents directs des producteurs locaux.

D'une façon plus générale, une réflexion nationale associant les parties prenantes est nécessaire pour aboutir à un cadrage national pour clarifier la situation.

3.1.5. Évaluer régulièrement l'impact des projets et l'efficacité des réseaux RITA

Les évaluations finales des projets et des actions RITA portent essentiellement sur l'utilisation des moyens affectés et sur les résultats obtenus (Cf. 3.1.1). L'impact réel est quant à lui plus difficile à évaluer, car il est pluriel et rarement immédiat. Pourtant, le retour d'expérience et les analyses d'impact des projets permettraient une amélioration continue de la sélection des projets et des méthodes à utiliser pour le transfert.

Ces analyses d'impacts, faites régulièrement, renseignent sur les actions post-projet les plus à même de favoriser la large diffusion des innovations produites. Identifier les bonnes pratiques est un préalable à leur amplification et à leur encouragement via, éventuellement, des financements complémentaires. Les lacunes en matière de partenariats, d'expérimentations, de changement d'échelle, de formation ou de financement des prises de risques sont des révélateurs du « reste à faire » pour favoriser une large adoption des innovations.

3.1.6. Favoriser le partage et la massification

Favoriser le partage et la massification des innovations produites suppose de s'appuyer sur :

- La formation initiale des futurs agriculteurs ou conseillers agricoles et la formation continue des agriculteurs et des conseillers agricoles. Le rôle de l'enseignement agricole, et des chambres d'agriculture, avec l'appui des chercheurs-innovateurs, est ici central.
- L'expérimentation développement : des exemples nous ont été donnés sur l'ensemble des territoires avec des difficultés de mise en place, mais un intérêt certain des agriculteurs qui ont besoin de voir les résultats concrets sur le terrain avant d'adopter une innovation. Les conseillers des chambres d'agriculture sont systématiquement impliqués dans ces expérimentations grandeur nature.
- Le numérique est un des moyens d'amplifier le partage et d'assurer l'appropriation massive des innovations produites. Les RITA ne disposent pas de système d'information facilement interrogeable par des utilisateurs qui ont besoin de trouver des solutions à leurs problèmes, ou qui veulent partager leurs expériences, sur les innovations qu'ils créent ou qu'ils adoptent, avec d'autres utilisateurs (cf. 3.3.2). Le réseau RITA dispose de la bibliothèque COATIS (cf. 2-1-2) et de chaînes YouTube, ou de pages Facebook...

3.2. Développer une stratégie commune des acteurs des politiques publiques

Un projet global d'innovation doit pouvoir être financé par plusieurs guichets tout comme un guichet peut décider de financer une grappe de projets, en sortant de la logique « un financement = un projet » ou « un type de financement = un réseau de projets RITA ». Pour cela, une coordination des politiques publiques européennes, nationales et locales au niveau de chaque territoire s'avère indispensable.

Les différents bailleurs de la recherche et du développement agricole doivent s'accorder sur de cibles claires et matérialiser leur coordination via des informations et des actions partagées et articulées entre elles autour des politiques nationales et des enjeux spécifiques des territoires. Cette coordination doit se traduire dans l'articulation des financements avec l'objectif de favoriser des trajectoires d'innovation à partir des possibilités de chaque guichet et pas de juxtaposer des projets dont les résultats n'arrivent pas à se transformer en innovation faute de financements suffisants pour l'expérimentation-démonstration et le changement d'échelle.

A titre d'exemple :

Lors des entretiens, le soutien de la diversification par le dispositif du POSEI³⁶ est revenu plusieurs fois. Le POSEI est l'équivalent du 1^{er} pilier de la PAC pour les OM. Comme pour les fonds des programmes opérationnels du 1^{er} pilier versés aux organisations professionnelles en métropole, le POSEI attribue les aides à des organisations de producteurs.

Les engagements de production peuvent « scléroser la diversité des productions » puisque l'introduction d'une nouvelle filière à soutenir est perçue comme un risque de moindre perception de financements POSEI par les autres.

La majorité des agriculteurs des OM n'adhèrent pas à un groupement de producteurs. Ils sont pourtant à la source d'une partie de la production alimentaire, notamment de diversification et concernés par les innovations en matière agricole. L'adoption de nouvelles techniques est toujours une prise de risque qui est mal, voire pas, couverte.

Le montant alloué aux projets RITA, tels que définis actuellement, est minime (70 M€ sur 5 ans) en regard des aides annuelles du POSEI pour les filières de diversification (ex en 2020 : 38,6 M€ pour les filières végétales et 55,7 M€ pour les filières animales) et encore plus par rapport au budget total du POSEI (319 M€). Le montant des MAEC et MAET sur la même période est de 15,6 M€ dont 80 % concernent La Réunion. Le changement d'échelle à travers l'adoption des innovations par un plus grand nombre d'exploitants agricole gagnerait à être encouragé notamment par un accompagnement financier en compensation de leur prise de risque soit par une prise en compte dans le nouveau règlement POSEI soit par des MAE adaptées.

Il semblerait utile de travailler sur le **POSEI et les MAEC pour mieux accompagner l'ensemble des agriculteurs qui s'engagent dans des démarches d'innovation**, qu'ils appartiennent ou non à des filières organisées. Se pose donc la question politique de l'articulation entre l'État (le POSEI est géré par ODEADOM, les MAEC surfaciques par l'État) et les Régions (en charge des mesures non surfaciques du FEADER).

Le renforcement de la stratégie pour la transition agroécologique, l'autonomie alimentaire et sa concrétisation dans les projets financés suppose une vision générale partagée entre l'État qui pilote l'enseignement agricole, Écophyto, le CASDAR et les collectivités territoriales responsables du FEDER et du FEADER, sur les enjeux principaux des territoires et des moyens d'y répondre. C'est pourquoi la mission recommande de :

³⁶ Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité

- R2.** Renforcer la coordination des programmes de recherche et développement agricole relevant d'appels à projets en :
- organisant un nouveau pilotage stratégique national entre les administrations et chaque collectivité territoriale des OM englobant les différents programmes (Écophyto, Réseau Rural, Casdar, Feader...) ciblés sur des objectifs prioritaires ;
 - déclinant ces priorités nationales en priorités locales en prenant en compte l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'agro-industrie aux consommateurs ;
 - articulant mieux les différents financements publics pour construire des trajectoires d'innovation (FEDER, FEADER, Écophyto, PIA, Casdar...Conseil, Formation...) tant dans leur conception que dans leur mise en œuvre territoriale.

3.3. Adapter l'organisation du réseau

3.3.1. Donner à une animation nationale élargie un rôle de back office

Les missionnés estiment qu'une coordination et animation sont nécessaires au maintien d'une politique publique d'Innovation Transfert. Mais elle doit être revue et élargie à l'ensemble des sujets financés par les AAP (RITA, Écophyto, Casdar...) et recommandent pour cela d' :

- R3.** Organiser une animation nationale unique articulant les réseaux RITA et PEI Agri et les projets issus des financements Écophyto et Casdar. Lui confier le rôle de coordination des animations régionales des différents réseaux.

Les directions d'administration centrales concernées, DGER, DGAL et DGPE doivent s'organiser entre elles pour mettre en place cette coordination, en collaboration avec la délégation interministérielle aux outre-mer. Par extension, les recommandations 2 et 3 peuvent aussi questionner l'intersection et l'articulation des politiques publiques du ministère de l'agriculture et du ministère des outre-mer.

Cette coordination est indispensable pour les DOM, mais serait aussi utile pour l'ensemble du territoire français. Les DOM pourraient alors servir d'exemple.

La construction de projets de plus grande ampleur type PIA (Programme d'investissement d'avenir) pourrait aussi en bénéficier.

Les rôles de l'animation nationale et de l'animation locale doivent être complémentaires. L'animation régionale, au plus près des acteurs sur le territoire, est centrale dans le dispositif, l'animation nationale en back-office doit renforcer la synergie de tous les dispositifs.

L'animation locale doit toujours prévaloir sur l'animation nationale, mais le national doit avoir un rôle d'appui et de mobilisation d'acteurs pertinents où qu'ils soient en faisant de la veille et en favorisant le transfert de technologies quand elles existent ailleurs.

Pour chacun des axes abordés, le tableau ci-dessous résume les apports différenciés des animations nationales et régionales dans les améliorations suggérées par la mission.

Axes	Animation nationale	Animation régionale
Analyse des besoins	Réflexion sur les méthodes d'analyse des besoins avec les animateurs des RITA et des autres réseaux. Parangonnage avec d'autres régions françaises	Clarifier les responsabilités des animateurs régionaux. Organiser les procédures de priorisation des thématiques et des projets
Capitaliser, diffuser	Faire évoluer les systèmes d'information COATIS et Promaki Les connecter à d'autres SI (PEI, RD Agri, Écophyto)	Analyser les besoins des agriculteurs et de leurs conseillers pour réaliser un cahier des charges pour l'évolution des SI de bibliothèque vers des fournisseurs de solutions
Ouverture des réseaux	Réaliser une veille nationale et internationale pour identifier de nouveaux partenaires nationaux et internationaux en fonction des thématiques prioritaires des territoires Intégrer plus et mieux l'APCA et INRAE dans l'animation nationale. Être connecté au réseau PEI Renforcer le rôle de l'ACTA pour impliquer plus les instituts techniques	Réaliser une veille active pour devenir force de proposition dans le choix de nouveaux partenaires sur le terrain et en favoriser l'implication sur le terrain. Ouvrir les réseaux vers les entreprises de l'amont et de l'aval
Choix et évolution des projets	Cartographier les projets en temps réel Favoriser les partages techniques en cours de projet	Faire évoluer le rôle de l'animateur : porter la parole des utilisateurs et des partenaires tout au long de la trajectoire des projets
Retour d'expérience et impact	Compiler résultats et impacts des projets avec un tableau de bord construit avec les animateurs régionaux	Prévoir, pour les projets les plus importants en termes financiers, un volet analyse d'impact réalisé par des experts indépendants.

L'animation nationale devrait privilégier une réflexion sur les méthodes d'analyse des besoins avec les animateurs régionaux et fournir à chacun un benchmark des bonnes pratiques existantes. Pour faciliter les interactions entre DOM, l'animation nationale doit assurer la réalisation de tableaux de bord des projets en temps réel, intégrant leur valorisation et leurs impacts. Ces tableaux, dont le contenu doit être discuté avec les animations régionales, les financeurs et les autres partenaires, doivent être facilement accessibles par les décideurs par des envois périodiques avec des actualisations sur les nouveaux projets ou résultats obtenus.

En ce qui concerne la capitalisation, l'animation nationale doit avoir un rôle clair sur les systèmes d'information (Cf. 3.3.2).

3.3.2. Disposer d'un outil performant, modernisé pour diffuser largement les projets et les résultats, favoriser des retours d'expérience pour développer les synergies inter Dom

Comme vu précédemment (Cf. 2.1.2 et 3.1.6), COATIS est un portail sans équivalent dans le domaine de la recherche agricole outre-mer. Développé grâce aux RITA, c'est un outil où il est devenu compliqué de trouver l'information pertinente. De nombreuses personnes auditionnées indiquent préférer faire des investigations sur Google.

Afin de ne pas perdre cette richesse accumulée depuis des années et offrir les possibilités de partage de données sans lesquelles il n'est pas concevable de travailler tant les sujets sont complexes, une réorganisation de cet outil s'impose. Pour ce faire, établir un diagnostic de l'état des

lieux est une première étape incontournable. Des propositions devront en ressortir pour le faire rentrer pleinement dans l'écosystème des systèmes d'information agroécologique et en favoriser l'exploitation par le plus grand nombre, que ce soit pour connaître les projets en développement ou leurs résultats. L'expérience acquise à travers d'autres portails comme Écophytopic - GECO devrait profiter à cette mutation. La connexion à une architecture existante sera une des hypothèses à évaluer pour éviter de multiplier les lieux de recherche.

R4. Demander à la cellule nationale « Recherche Innovation Transfert » (RIT) de réfléchir à une mise en connexion des systèmes d'information des RITA avec les autres systèmes d'information des projets financés par le Casdar et par Écophyto.

La cellule RIT pourrait avoir pour mission de réfléchir sur les connexions et la mise en cohérence de tous les systèmes d'information qui diffusent les résultats des projets financés par des fonds publics sur des thématiques centrées autour de l'agroécologie (Casdar, Écophyto, PEI) qui incluent les projets financés dans les DOM. Pour réaliser les évolutions nécessaires et maintenir l'alimentation de ces outils connectés, des financements à moyen long terme sont nécessaires. Le recours à des financements par projets successifs n'offre pas de garanties suffisantes pour disposer d'outils performants sur le long terme.

3.3.3. Objectiver par une évaluation externe la qualité et l'opportunité des réponses aux appels à projets

Les réponses aux appels à projets sont évaluées par des représentants des collectivités et de l'administration. Leur connaissance du territoire est un avantage. Toutefois, ils ne sont pas toujours spécialistes des thématiques traitées dans les projets. Ils ne peuvent donc pas évaluer le degré de nouveauté des projets, et n'ont pas la connaissance de ce qui existe ailleurs.

Le recours à des experts externes, non impliqués dans les différents organismes membres du RITA, donnerait à ces évaluations une ouverture et une transparence qui leur font défaut.

Pour certains, « *ce sont toujours les mêmes qui sont financés pour résoudre toujours les mêmes problèmes depuis trop longtemps* », et une expertise externe indépendante serait bienvenue, notamment pour identifier d'autres alternatives répondant plus vite aux problèmes de l'agriculture sur le territoire.

L'intégration d'une expertise externe dans l'évaluation des projets éviterait l'impression de préemption des financements par un petit nombre d'organismes sans aucun contradicteur possible pour ouvrir des débats sur les différentes voies de résolution des problèmes.

3.3.4. Accroître le rôle des acteurs du transfert et du développement

Le passage de la preuve de concept à la massification est difficile. L'accompagnement des exploitants, par le biais du conseil ou de la formation, semble insuffisant, à part dans les organisations de producteurs. Les parcelles de démonstration ou d'expérimentation, avec des référentiels technico-économiques, constituent des arguments pour les convaincre sur du moyen et long terme. Des initiatives pour mettre en place de telles parcelles existent dans chacun des DOM, il faut les soutenir et amplifier leur résonance.

Le lien avec la profession agricole et en particulier avec les chambres d'agriculture doit être renforcé pour définir des thématiques de travail qui correspondent aux besoins des agriculteurs. L'implication

et/ou la volonté d'implication des chambres selon les territoires sont variables. Elles estiment cependant être insuffisamment reconnues dans le RITA et regrettent que les actions labellisées RITA qu'elles mènent ne soient pas bien financées dans le cadre de ce dispositif.

L'analyse des besoins étant essentielle (Cf. 3.1.3), le développement agricole doit être intégré dans les décisions qui se prennent dès l'amont des projets et être impliqué dans les projets pour construire les modalités de transfert au fur et à mesure de l'obtention des résultats. Il doit toucher tous les agriculteurs et pas uniquement ceux, minoritaires, appartenant aux filières organisées. Ce public est celui des chambres d'agriculture. Leur rôle pour repérer les besoins terrain, travailler dans l'adoption des pratiques notamment à travers de la démonstration doit être amplifié lorsqu'elles manifestent cette ambition et proposent des moyens réalistes au regard de leur situation. Cette dernière est diverse, mais une montée en puissance doit pouvoir se construire. L'objectif est qu'elles deviennent un acteur clé du pilotage des RITA, de façon à ce que les besoins de tous les agriculteurs soient pris en compte pour la construction des projets.

D'autre part, pour accroître l'implication des instituts techniques basés en métropole dans les projets des DOM, l'ACTA devrait prendre une part plus importante dans l'animation nationale et disposer de moyens pérennes pour faire intervenir ponctuellement des instituts techniques (IT) sur des thématiques prioritaires.

R5. Renforcer le transfert et l'innovation en :

- rééquilibrant les poids respectifs des instituts techniques et de la recherche dans l'animation nationale ;
- intégrant dans le contrat d'objectif de l'ACTA sa mission d'animation et le financement de missions d'expertises dans les DOM ;
- impliquant plus les chambres d'agriculture dans la gouvernance régionale de l'animation
- et en accentuant le financement sur des dispositifs d'expérimentations-démonstrations.

3.4. Réaliser des évaluations court, moyen et long terme des résultats et des impacts

3.4.1. Passer d'une évaluation de moyens à une expertise des résultats

Au vu des documents transmis, la vérification de la conduite des projets par les financeurs publics est basée sur la conformité des moyens utilisés par rapport au prévisionnel. Les résultats et leur pertinence ne sont pas expertisés. Ils se résument parfois au nombre d'ETP et aux dépenses réalisées et c'est insuffisant pour évaluer l'efficacité des fonds publics injectés.

Il en est de la recherche de solutions comme de leur transfert. Le transfert est mesuré par le nombre de séminaires, d'ateliers, de fiches techniques, et non par l'efficacité de ces modalités de transfert. Nous avons reçu un grand nombre de documents sur l'organisation des journées techniques, sur les fiches distribuées, sur les rapports et publications écrits, mais peu sur les résultats sur le terrain. Les concepts d'utilisation et de marché, centraux dans la définition de l'innovation, sont oubliés dans l'évaluation des projets RITA. Comment réorienter ou capitaliser quand les résultats ne sont pas évalués ? Les thématiques de recherche et les modalités du transfert n'évoluent pas en fonction de leur efficacité.

L'évaluation des résultats des projets précédents devrait être un préalable au lancement de nouveaux projets. Les résultats se sont-ils traduits par de nouvelles pratiques, de nouvelles variétés, de nouveaux procédés ou produits ? Les partenaires du projet pourraient remplir des tableaux simplifiés sur les résultats obtenus dans le cadre des projets financés (Cf. proposition en annexe 8). Les impacts directs pourraient ensuite être analysés par grand type de résultats (Cf. 3.4.3 et proposition en annexe 8 par type de résultat).

3.4.2. Évaluer en continu les besoins et les priorités pour réorienter les projets

Entre le début et la fin d'un projet, les besoins exprimés par les utilisateurs potentiels peuvent varier et les résultats intermédiaires générer des pistes intéressantes pour résoudre les problèmes posés ou remplir les objectifs assignés au projet. Certains de nos interlocuteurs ont émis le souhait de rendre les projets plus facilement réorientables en fonction des évolutions de l'environnement ou du déroulé du projet. Cela suppose deux choses : pouvoir évaluer en continu les besoins et les priorités des utilisateurs potentiels et rendre les projets plus agiles en facilitant les réorientations notamment de financement.

3.4.3. Capitaliser sur les projets et évaluer à court et moyen terme leurs impacts

L'objectif des financements publics pour l'innovation est in fine d'impacter positivement le développement socio-économique, pourtant les impacts sont rarement évalués.

Mis à part une tentative en 2017³⁷, les impacts des projets RITA n'ont jamais été évalués. La temporalité des impacts est variable. Elle dépend des niveaux de TRL et des partenaires impliqués en amont dans les projets³⁸.

La méthode d'évaluation des impacts ASIRPA mise en œuvre par l'INRAE évalue le décalage moyen entre initiation des recherches et impacts à une vingtaine d'années, ce qui rendrait difficiles des études d'impact à 5 ans³⁹. Ces constats peuvent conduire à reporter indéfiniment les analyses d'impacts.

Pourtant, les projets RITA, proches du transfert et focalisés sur l'innovation, devraient donner des impacts à court et moyen termes synthétisables dans des tableaux simples à renseigner et utilisables rapidement. Il appartient aux financeurs et utilisateurs futurs de choisir et de prioriser leurs propres indicateurs de résultats et d'impacts en fonction des objectifs des politiques menées et des problèmes à résoudre. Pour initier une réflexion sur ce sujet, nous avons fait des propositions en annexe 8.

Ainsi quels que soient les types de résultats attendus -de nouvelles variétés, un nouveau produit ou procédé, un nouveau savoir-faire, de nouvelles pratiques -, les questions minimales à poser sont les suivantes :

- Est-ce que les résultats sont suffisamment bien décrits pour être réutilisables ?
- Sont-ils suffisamment innovants pour faire l'objet d'un titre de propriété intellectuelle ?
Comment est partagée la propriété des résultats ?

³⁷ Tentative sur trois projets en Guadeloupe Roussel (2017) op cit

³⁸ Colinet L, Benoit-Joly P., Gauraud A., Matt M., Laredo P., Lemarié S (2016) : Analyse des impacts de la recherche publique agronomique. Rapport final. La méthode ASIRPA est une méthode mise au point par l'INRAE pour mesurer les impacts de la recherche agricole. Le Cirad a aussi mis au point une méthode : la méthode Impress (Guide méthodologique sur l'évaluation des impacts de la recherche agronomique dédiée aux pays du sud (ImpresS). Barret et al, 2015. CIRAD). Aucune de ces deux méthodes n'a été utilisée à notre connaissance sur les projets RITA.

³⁹ Colinet L. et al (2016) op.cit.

- Qui va pouvoir utiliser les résultats, à quel prix et pour combien de temps ? Des acteurs du territoire ? D'autres DOM ou TOM ? Des concurrents du territoire ou des partenaires ? Les résultats obtenus apportent-ils un avantage compétitif sur le territoire ? Comment en favoriser la diffusion ? Pour changer d'échelle a-t-on besoin de nouveaux financements ou de nouveaux partenaires ?

La réponse à ces questions facilite l'écriture de nouvelles exigences sur les prochains projets.

Parfois, à la suite d'un projet, de nouvelles questions nécessitent des projets complémentaires. Les apports du projet, les questions soulevées, ainsi que les types de financement du projet suivant identifient une lignée de projets.

Lorsque cette lignée est trop longue, comme cela semble être le cas pour des projets RITA portant sur le même thème depuis plus de 10 ans, les financements FEADER ne sont sans doute pas les plus appropriés. Des TRL bas justifient des modalités de financement de la recherche type FEDER, ANR ou Europe.

Cette première approche très simplifiée est un préalable à des études d'impact plus complètes pour analyser des chemins d'impact sur le moyen et long terme.

Pour tous les motifs développés ci-dessus, il conviendrait de

R6. Mettre en œuvre des indicateurs de résultats et d'impact pour l'évaluation ex post des projets et financer avec les fonds FEADER des analyses d'impact de projets menés par des experts indépendants dans le cadre du réseau RITA.

3.5. Présentation d'ensemble des recommandations

Les 6 recommandations générales du rapport sont présentées ici de manière synthétique, en distinguant celles qui relèvent de la stratégie, de l'organisation, du financement et de l'évaluation

Recommandation	Qui	Pourquoi	Comment
R1 Mobiliser le FEADER ou un autre dispositif régional pour la mise en place d'outils d'appui aux porteurs de projets en termes d'avance de trésorerie et d'ingénierie de projets	Collectivités territoriales	Faciliter les candidatures innovantes de la part de structures peu outillées	Prévoir dans les appels à projets des possibilités de financement pour l'ingénierie de projets ainsi que des avances de trésorerie pour commencer les projets et des délais de paiement rapides
R2 Renforcer la coordination des programmes de recherche et de développement agricoles relevant d'appels à projets en : - Organiser un pilotage stratégique commun entre les administrations et chaque collectivité territoriale des outre-mer - Identifier des priorités locales répondant aux priorités nationales, en fonction de l'ensemble de la chaîne de valeur - Articuler les différents financements publics pour construire des trajectoires d'innovation	MAA – MOM – Collectivités territoriales : DGER, DGAL, DGPE, Délégation interministérielle des OM, Collectivités territoriales	Éviter les doublons et créer des synergies entre les différentes politiques et financements	Rétablir le fonctionnement du comité de pilotage stratégique et lui donner pour mission : - La définition des priorités communes nationales et locales - L'articulation des financements sur ces priorités communes
R3 Organiser une animation nationale unique articulant les réseaux RITA et PEI Agri et les projets issus des financements Écophyto et Casdar	DGER DGAL DGPE DIMOM	Créer des synergies inter-DOM et intra-DOM et construire un réseau qui ne soit pas lié à un seul financement.	Connecter toutes les animations locales pour : - les faire travailler ensemble sur des priorités communes - partager des expériences de réussite ou d'échec de projets - faire évoluer les méthodes d'analyse de besoins et de transfert

Recommandation	Qui	Pourquoi	Comment
R4 Demander à la cellule RIT de réfléchir à une mise en connexion des systèmes d'information des RITA avec les autres systèmes d'information des projets financés par le Casdar et Écophyto	DGER, DGAL	Faciliter l'accès aux données pour la transition agroécologique (TAE) aux conseillers et agriculteurs de l'ensemble du territoire national.	Mobiliser des financements (type PIA Numérique) pour faire évoluer les outils actuels du RITA et les connecter aux autres systèmes d'information de la TAE
R5 Renforcer le transfert et l'innovation en : <ul style="list-style-type: none"> - Rééquilibrant le poids respectif des instituts techniques et de la recherche dans l'animation nationale - Intégrant dans le contrat d'objectif de l'ACTA sa mission d'animation et de financement des missions d'expertises dans les DOM - Impliquant plus les chambres d'agriculture dans la gouvernance régionale de l'animation - et en finançant des expérimentations-démonstrations 	DGER, DGPE DGER Collectivités territoriales	Mieux analyser les besoins pour développer des innovations utilisables par le plus grand nombre dans des conditions de risques maîtrisés.	Développer les missions d'expertises des instituts techniques dans les DOM Piloter les réseaux avec des objectifs de réponse aux demandes des agriculteurs en donnant un poids important aux institutions représentant les agriculteurs.
R6 Mettre en œuvre des indicateurs de résultats et d'impact pour l'évaluation ex post des projets et financer avec le fonds FEADER des analyses d'impact de projets menés par des experts indépendants dans le cadre du réseau RITA	DGER, DGAL, DGPE, Collectivités territoriales Collectivités territoriales	Partager des indicateurs entre les projets financés par le CASDAR, Écophyto, PEI Agri et autres FEADER et évaluer globalement les trajectoires d'innovation réussies grâce à l'articulation de ces financements	Se mettre d'accord sur un certain nombre d'indicateurs à fournir à la fin des projets, sans en faire des obligations de résultats, mais pour réorienter les projets suivants ou favoriser le financement de compléments de projets pour aller jusqu'à la valorisation des résultats.

CONCLUSION

Créés fin 2011 à la demande du ministère en charge de l'Agriculture, les Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole ont depuis accompagné le développement des productions locales de diversification animale et végétale dans les départements d'outre-mer. Ils ont permis de mieux connecter les acteurs de la recherche et du développement sur et entre territoires. Ils ont inspiré les PEI-Agri, preuve que le concept fait sens.

Mais, ils n'ont pas atteint l'objectif premier de transférer des innovations attendues par les agriculteurs pour avoir un impact conséquent sur la diversification des productions et leurs revenus. D'une part, le transfert et l'innovation n'ont pas été suffisamment au centre des préoccupations des acteurs. D'autre part, les acteurs des RITA n'ont pas fait suffisamment corps pour se développer sur des projets en optimisant tous les financements possibles. Enfin, ils représentent une part réduite de l'ensemble des financements qui structurent la recherche et le développement dans les DOM. Leur impact, bien qu'intéressant, n'entraîne donc pas des changements de pratiques importants sur l'ensemble de l'activité de recherche, de développement et de transfert.

L'habitude de raisonner en silos, que cela soit par filière, par domaines de recherche, par organismes ou institutions ou administrations est encore trop présente et ne facilite pas les connexions génératrices d'innovation.

En conséquence, il semble utile de passer à un niveau supérieur en connectant fortement tous les dispositifs œuvrant pour la transition agroécologique (Écophyto, Casdar, PEI...) pour réduire les silos et obtenir de meilleurs résultats. Cela impose une articulation politique solide et un pilotage national global partagé entre l'État et les territoires puisque chacun dispose d'une partie des ressources. Une nouvelle source de financement reste à identifier pour une animation technique nationale rénovée et unifiée. Elle devra appuyer techniquement les projets locaux fortement orientés sur les attentes sociétales, proches des besoins d'innovation de la majorité des agriculteurs et dont le transfert doit désormais être une priorité. Pour en apprécier les résultats concrets, une politique d'évaluation d'impact triennale est à mettre en place. Ses résultats devront être largement partagés entre les différents bailleurs pour réorienter leurs politiques de financement du dispositif.

ANNEXES

Annexe 1 : Lettre de mission



Paris, le 17 MAR. 2021

**Ministère des Outre-mer
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**

Le Directeur de Cabinet du Ministre
des Outre-mer,

Le Directeur de Cabinet du Ministre de
l'Agriculture et de l'Alimentation

à

Monsieur le Vice-Président du Conseil
Général de l'Alimentation, de l'Agriculture
et des Espaces Ruraux

Nos Ref : TR508846

Objet : lettre de mission – Quel avenir pour les RITA et plus largement pour les écosystèmes RFDIT en Outre-mer ?

Les réseaux d'innovation et de transfert agricole (RITA) ont été impulsés par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation à la suite du Conseil Interministériel aux Outre-mer (CIOM) de 2009. Ils avaient alors pour vocation d'initier le développement d'écosystèmes de Recherche/Formation/Innovation/Développement/Transfert (RFIDT) dans les départements d'outre-mer (DOM).

Mis en place fin 2011, ils sont désormais sept dans les DOM : un RITA en Martinique, un RITA en Guadeloupe, un RITA en Guyane, trois RITA thématiques à la Réunion, un RITA à Mayotte. Une animation nationale et inter-DOM des RITA a également été mise en place, conduite par l'ACTA et le CIRAD. Les modalités de gouvernance, de financement des RITA et de leur animation nationale ont évolué depuis leur création. D'abord sous l'égide du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation avec un financement CIOM, ils ont migré vers un pilotage décentralisé dans le cadre du FEADER à partir de 2015.

Le bilan des 10 ans des RITA, établi par l'ACTA et le CIRAD, a montré de belles réussites, mais fait apparaître un risque d'essoufflement et une dynamique inégale selon les départements d'outre-mer, avec un positionnement variable des RITA au sein des écosystèmes RFDIT.

En outre les écosystèmes ont changé. Certaines structures, en raison des retards intervenus dans la mise en œuvre de la programmation 2014-2020, se sont affaiblies. D'autres acteurs se sont renforcés : qualification des instituts techniques IT2 et Armejihor, avec possibilité d'émarger aux fonds CASDAR depuis 2019, labellisation du pôle de compétitivité Qualitropic avec un champ d'actions sur la bioéconomie tropicale.

.../...

78, rue de Varenne,
75 349 PARIS 07 SP

Des plans et programmes nationaux (ambition BIO, Ecophyto, etc.) et locaux (ex : AGRIPéi 2030 à La Réunion) se sont mis en place pour accompagner les filières. Hormis quelques exceptions, la multiplication des documents d'orientation stratégique rend peu lisible les priorités du terrain et les actions opérationnelles à mettre en place. Les parties prenantes regrettent la juxtaposition de dispositifs aux dépens d'une politique intégrée.

Afin de préparer l'avenir, dans un contexte de future programmation de la politique agricole commune (PAC), des entretiens ont été menés par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (DGPE et DGER/SDRICI) auprès des services des DAAF. Ils confirment une cartographie des RITA très hétérogène selon les territoires. Le maillon régional reste un enjeu important dans le cadre de la nouvelle programmation des fonds structurels (i.e PAC post-2020), de recherche et d'innovation (i.e programme Horizon Europe).

Nous souhaitons qu'une mission du Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux soit diligentée afin :

- d'analyser les complémentarités et l'articulation entre acteurs de recherche, de la formation et du développement, dans une perspective d'accélération du transfert et l'innovation dans les systèmes agricoles et alimentaires en appui à la démarche de transformation agricole des outre-mer ;
- d'analyser les attentes des parties prenantes et des collectivités régionales vis-à-vis des acteurs de la recherche, formation et développement ;
- de tirer des enseignements des succès et limites des RITA au niveau régional et national,
- de proposer des modalités d'évolution de l'animation nationale des RITA, y compris de son mode de financement ;
- de proposer des pistes pour assurer la cohérence et la lisibilité des attentes en matière RFDIT au niveau de chaque DOM, et pour favoriser des synergies inter-DOM ou à l'échelle nationale voire internationale au sein de la zone Caraïbes ou de la zone Océan indien.

La mission travaillera en relation étroite avec la DGOM, la DGPE et la DGER, ainsi que la Délégation Interministérielle à la Transformation Agricole des Outre-mer. Un point d'étape sera réalisé fin mai 2021, afin d'éclairer l'élaboration du Plan stratégique national de la PAC et du Programme national de développement agricole et rural (PNDAR).

Nous demandons à l'Odeadom de prendre en charge les déplacements qui s'avèreraient nécessaires dans les DOM des missionnaires dans le cadre des crédits d'intervention qu'il met en œuvre.

Votre rapport est attendu pour le 1^{er} septembre 2021.



Philippe GUSTIN



Fabrice RIGOLET-ROZE

78, rue de Varenne,
75 349 PARIS 07 SP

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

A- En Métropole :

Organisme	Nom Prénom	Fonction	Date
Administration			
MAAA/DGPE bureau coordination du développement rural	COSME Maria	Cheffe de service	28 mai
	BLANSUBE Bénédicte	Chargée de mission FEADER Suivi des programmes régionaux	28 mai
	PIOCHOWIAK Régis	Chargé de mission animation du réseau rural national	28 mai
	RICCOBONI Pascale	Chargée de mission pour le partenariat européen pour l'innovation (PEI)	8 juillet
MAA/ DGER/ recherche, de l'innovation et des coopérations internationales	HERBINET Bénédicte	Sous-directrice	21-mai
MAA/ DGER/SESRI/SDRICI	VERDIER Sylvie	Chargée de mission bureau recherche et innovation	06 et 21 mai
MAA/ DGER/SESRI/SDRICI	CHACHIA Nezha	Chargée de mission	06-mai
MAA/DGPE	LANDELLE Jean-Marc	Conseiller outre-mer et Corse	28-avr
Ministère des Outre-mer	QUIMBERT Mickael	Adjoint à la sous-direction des politiques publiques	18-mai
Ministère des Outre-mer	POVEDA Kevin	Chef du bureau des politiques agricoles, rurales et maritimes	18-mai
Ministère des outre-mer et Ministère de l'agriculture et de l'alimentation	MARTRENCAR Arnaud	Délégué interministériel à la transformation agricole des outre-mer	23-avr
	BERNICOT Jean	Adjoint au délégué interministériel	23-avr
ODEADOM	GOURVENEK Valérie	Directrice adjointe	30-juin
	LACOUR Laure	Cheffe du service Productions de diversification	30-juin

Organismes professionnels			
ACTA	BORDES Jean Pierre	Directeur général	18 mai et 26/ octobre
	CLUZEAU-MOULAY Sophie	Directrice outre-mer, animatrice nationale	18 mai et 26/ octobre
	SINE Medhi	Directeur scientifique, technique et numérique	26-oct
	HEURTAUX Magali	ex animatrice nationale	18 mai
APCA	COLLIN Éric	Direction entreprise et conseil	06-mai
	ERNOU Frédéric	Responsable Instances et réseau	06-mai
	NAÏTLHO Mickael	Innovation, développement et pratiques agricoles	06-mai
CIRAD	COTE François	Directeur	27-mai
	THEVENIN Jean-Marc	Animateur national	27-mai
INRAE	HUYGHE Christian	Directeur scientifique	25-juin

B-Dans les territoires d'OM :

- Organismes de recherche présents sur plusieurs territoires

	Nom Prénom	Organisme	Fonction	Date
Antilles	ARCHIMEDE Harry	Inrae	Président	03-août
	OSIER LAFONTAINE Harry	Inrae	Senior Scientist	30-août
Antilles Guyane	MARTINEZ Dominique	Cirad	Directeur	28 juin
	MORILLON Raphael	Cirad	Directeur de recherche à l'UMR Agap Responsable programmes agrumes Guadeloupe Martinique Corse	28-juin
	DUVAL Marie-France	Cirad	représentante Martinique correspondante du CIRAD et de l'IRD en Martinique, directrice du Campus agro environnemental caraïbes	28-juin
	VEYSSIERE Joan	Cirad	directeur des affaires administratives et financières à la direction régionale	28-juin
La Réunion Mayotte	CARDINALE Éric	Cirad	Directeur Adjoint Unité Mixte de Recherche ASTRE (Animal, Santé, Territoires, Risques, Ecosystèmes)	23-juin
	TILLARD Emmanuel	Cirad	Chercheur, épidémiologiste- microbiologiste, coordonnateur du programme One Health Océan indien	23-juin
	JEUFFREAU Éric	Cirad	Directeur Cirad	03-juil.

- GUADELOUPE

Organisme	Nom Prénom	Fonction	Date
CA	SELLIN Patrick	Président	03-août
CA	GITRAS Pascal	Conseiller agricole Pôle Développement-Environnement	03-août
CA	CHONKER Evelyne	Directrice par intérim	03-août
Conseil régional	VINGLASSALON Roselyne	Cheffe de service gestion des programmes européens	12-août
DAAF	JALLAIS Christine	Chef de service SEA	17-mai
IT2	HERY Marcus	Directeur	04-août
IT2	LASTEL Marie-Laure	Coordinatrice de projets	05-août
Cabinet privé	GERARD Manuel	Co animateur RITA Guadeloupe	09-juin
Cabinet privé	ECOPTIP Solène	Animatrice RITA	09-juin

- GUYANE

Organisme	Nom Prénom	Fonction	Date
CA	SIONG Albert	Président	31-août
CA	LETELLIER Olivier	Responsable service élevage	31-août
CA	BASSO Thierry	Chef du service entreprises et productions végétales	31-août
CA	PERRET Cédric	Conseiller élevage	31-août
Collectivité territoriale	PINAULT Delphine	Coordinatrice du Réseau Rural (Référénte PEI AGRI) et du Réseau RITA	04-juin
Direction Générale Territoires et Mer de Guyane	VAN VAERENBERGH Chris	Directeur adjoint	01-juin
	DE-GEYER Jean-François	Adjoint au chef de service SEA	01-juin
	LAPALCE Damien	Chargé de mission Surveillance du territoire, Écophyto, Intrants	01-juin

MARTINIQUE

Organisme	Nom Prénom	Fonction	Date
CA	JEAN-BAPTISTE Isabelle	Responsable de l'expérimentation et Animatrice RITA	11-juin et 10 août
CA	BERTOME Louis Daniel	Président	10-août
CA	MOUTOUSSAMY Gilles	Chef de service développement	10-août
CA	JOHACHIM Roselyne	Cheffe service études et prospectives	10-août
Collectivité territoriale	DAMBO Pascale	Chef de pôle communication, animation territoriale	31-août
	DI GERONIMO Bénédicte	Conseillère exécutive en charge des fonds UE	31-août
	MONTROSE Nicaise	Conseiller exécutif en charge de l'agriculture	31-août
	MORAJO-VIRAYIE Odile	Directrice adjointe, direction des fonds européens	31-août
DAAF	BIANCHINI Éric	Chef du service économie agricole	21-juin
DAAF	MARCHAL Samuel	Chargé de mission en charge des RITA	21-juin

- MAYOTTE

Organisme	Nom Prénom	Fonction	Date
EPN	RAKOTOMANGA Diane	Animatrice RITA Mayotte	11-juin
CA	BERGONSO Maxime	Coordonnateur	<u>22-juin</u>
DAAF	CHALAGIRAUD Bastien	Chef de service SEA	03-juin

- LA REUNION

Organisme	Nom Prénom	Fonction	Date
CA	APAYA Johny	Directeur général des services	01-juil
CA	ROSSOLIN Gilbert	Responsable du département "productions végétales"	01-juil
Conseil départemental	RAMSAMY Jean-Paul	Responsable du service développement et diversification des productions, et référent technique sur la question des RITA.	24-juin
DAAF	FEUILLADE Richard	Chef du service économie agricole et filière	30-avr
DAAF	LESAGE Sébastien	Service économie agricole et filières, chef du pôle marche et filières	30-avr
DAAF	BENNET Vincent	Chef du service formation et développement	28-sept
DAAF	RUBAGOTTI Cécile	Animation des territoires, développement de l'expérimentation et de l'innovation	28 sept
eRcane	BOURGAUT Gwenn	Animateur suppléant de l'action transfert parcelles	14-juin
eRcane	MANSUY Alize	Animatrice RITA responsable du service techniques culturelles animatrice du RITA canne & projets Écophyto	08-juin
eRcane	SIEGMUND Bertrand	Directeur	14-juin
Fédération Réunionnaise des Coopératives Agricoles	DAMBREVILLE Alain	Président	07-juin
Fédération Réunionnaise des Coopératives Agricoles	HOAREAU Patrick	Directeur FRCA	07-juin

Organisme	Nom Prénom	Fonction	Date
Qualitropic	VILLEMIN Jérôme	Directeur	09-juil
Qualitropic	BEAUVAL Emmanuelle	Chargé de projet	09-juil
Qualitropic	TOSTAIN Graziella	Chargée de l'Animation du Réseau et des Relations Recherches	09-juil
Armefflor	INSA Guillaume	Directeur technique délégué régional acta animateur RITA	17-juin

- Territoire d'OM :

Organisme	NOM prénom	Fonction	date
Direction de l'agriculture de Polynésie	WONG Maurice	Responsable recherche innovation Valorisation Direction de l'agriculture / Ministère de l'Agriculture de Polynésie	31/08/21

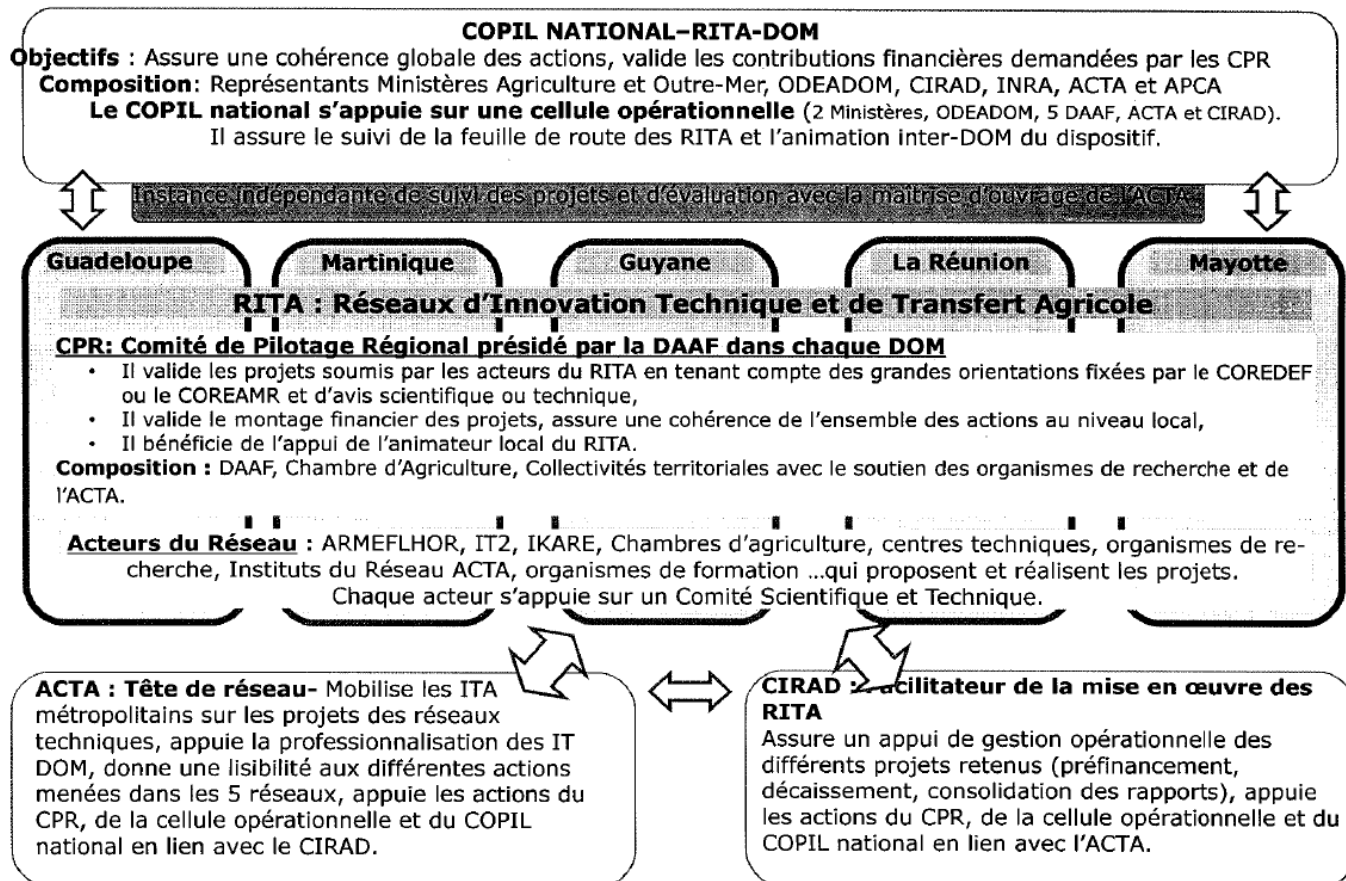
Annexe 3 : Liste des sigles utilisés

AAP	Appel à projets
ACTA	Association de coordination technique agricole
APCA	Assemblée permanente des chambres d'agriculture
CA	Chambre d'agriculture
CASDAR	Compte d'affectation spécial « Développement agricole et rural »
CGAAER	Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux
CIOM	Comité interministériel des outre-mer
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche
COSDA	Comité d'Orientation Stratégique et de Développement Agricole
CSR	Comité de suivi régional
DAAF	Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
DGAL	Direction générale de l'alimentation
DGER	Direction générale de l'enseignement et de la recherche
DGPE	Direction de la performance économique et environnementale des entreprises
ETP	Équivalent temps plein
FEDER	Fonds européen de développement régional
FREDON	Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles
GDS	Groupement de défense sanitaire
GIEE	Groupements d'intérêt économique et environnemental
INRAE	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
IRD	Institut de recherche pour le développement
IT	Instituts techniques
MAA	Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
MAEC	Mesures agroenvironnementales et climatiques
MAET	Mesures agroenvironnementales et territoriales
MOM	Ministère des outre-mer
ODEADOM	Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer
PAC	Politique agricole commune
PEI AGRI	Partenariat Européen pour l'Innovation Agricole
PIA	Programme Investissement d'Avenir
PDR	Programme de développement rural
POSEIDOM/ POSEI	Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité
PRAM	Pôle de recherche agro-environnemental de la Martinique
PSN	Plan stratégique national

RFDIT	Recherche/formation/développement/innovation/transfert
RIT	Réseau Innovation Transfert
RITA	Réseaux d'innovation et de transfert agricole
SALIM	Service de l'alimentation dans les DAAF
SIA	Salon international de l'agriculture
TAE	Transition agroécologique
UMT	Unité mixte de recherche

Annexe 4 : Schéma d'organisation des RITA (2012)

Schéma général d'organisation des RITA



Source :

Instruction du 3 mai 2012 : mise en œuvre des réseaux d'innovation et de transfert agricole (RITA) dans les départements d'outre-mer.

Annexe 5 : Statistiques agricoles DOM

Evolution de la SAU dans les DOM

(Source : Visionet Odeadom)

DOM	2016	2015	2012	2007	Evolution 2016/2007
Guadeloupe	52 165	52 733	55 814	59 775	-12 %
Réunion	47 945	47 945	49 307	48 710	-1,5 %
Guyane	31 358	31 403	26 421	23 519	+33 %
Martinique	30 881	31 526	36 696	37 814	-18 %
Mayotte	8739				

La Guadeloupe demeure le DOM où la SAU est la plus importante, mais cela a fortement chuté entre 2007 et 2016, tout comme en Martinique. La Réunion reste stable et la Guyane enregistre une forte croissance

Le poids de l'agriculture dans l'économie régionale					
	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
PIB 2019	9,5Mds	9,1 Mds	4,4 Mds (en 2020)	19,66 Mds	2,4 Mds € (2018) 50 % va des administrations
Population	380 000	360 000 368 783 (18)	294 000 (21) 276 128 (18) 350 000 (réel ?)	860 000 (20)	280 000 265 000 (18)
PIB/habitant	25 K€	23,9 K€	15 K€	22 K€	9,25 K€
actifs	150 000			263 000	
inactifs	160 000	Taux de chômage 15 %	Taux de chômage de 40 %	Taux de chômage 16,6 %	Chômage important
Salariés	120 000		Emploi informel 1/3 actifs agricoles	Agriculture + IAA : 40 000 emplois	
PB agriculture	173M	5 % du PIB	4 % de la VA 0,56 % des salariés	443 M€ 1,4 % PIB	5 % du PIB
Création de richesse agriculture	53M	Export 174 M€ (banane prépondérante)	Export 2 %	VAB : 265 M€	
Nombre exploitants agricoles	7000	2700 exploitations 4427 salariés (19)	7000 (19) 5985 (10) 77 % en autosubsistance et 50 % prod	6800 Pour 11700 ETP 7539 chef d'entreprise, 5814 actifs 1880 salariés permanents	Difficile de savoir : 9000 (17) 3000 (CAPAM avec n° SIRET -20) 1800 n° SIRET en 18 15 000 agri (2010) 28 500 actifs (10)
SAU	49713 dont 29 613 explot agricoles 20 100 STH hors EA et JAFA 30 000 ha	31303 dont 23 150 ea 8153 STH hors EA et JAFA 23 150 ha 31 % des 1080 km2	32524 dont 32 374 EA 150 STH hors EA et JAFA SAUtile 79 800 ha (19) et 35 804 ha (10) Et SAUutilisée : 33 800 ha (19)	47940 dont 41 940 EA 6000 STH hors EA et JAFA 42 000 ha 500 m2 de SAU/hbt	20000 dont 20 000 EA 0 STH 500 m2 de SAU/hbt

			25 345 (10) Total Guyane 8,3M ha dont 96 % forêts		
SAU moyenne /exploitation	4,3 ha	8,6 ha 6 ares par habitant		6,2 ha	SAU 0,45 ha par famille agricole PAC : ¼ 0,1 à 0,5 ha ¼ 0,5 à 1 ha ¼ 1 à 2 ha ¼ 2 à 20 ha
Disparition	200 exploit et 550 ha depuis 10 ans	Déprise : -20 Kha en 10-20 ans et – 700 exploitants			
Age moyen des chefs d'exploitation	50-59 ans				
Nouvelles installations/an	10	15			2 Car 10 depuis 2015

--	--	--	--	--	--

Les principales cultures dans les DOM

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Canne à sucre	3500 planteurs 13 000 ha 60000T sucre 35 000 hl alcool pur (HAP) et 45000 Hal de rhum de sucrerie 4 SICA 2 sucreries 9 distilleries	176 planteurs 4031 ha SICA CANNE UNION 84 % rhum tradi : 174 640T pour 83 235 HAP		22 700 ha (80 % des terres arables) 18 000 emplois directs et indirects	
Banane	180 producteurs 2000 ha 50 à 70KT export 1 SICA LPG	356 p 4373 ha (19) 6000 emplois directs UGPBAN SICA Banamart 3 % des exploit 70 % de la product 99 % export 200 KT annuel, Pg de dl banane durable			
Diversification	2018 : 3500 ha 573 ha fruits 2345 ha légumes 495 ha tubercules 4 OP 1 interpro : IGUAFLHOR	Leg 1829 ha (19) Struct interpro AMAFEL Et 9 OP F et L 1879 exploit sur 3643 ha 14 356 T (- de 50 % des F	506 adhérents OP sur végétal Interprofession APIFIVEG (2012) en F et L 5 OP 1 SICA	F et L 5500 ha 2949 ha fruits 2472 ha légumes et tubercules	80 % du maraichage est informel MO non déclarée

		et L produits sur l'île)		80 à 90KT/an F et L sur Réunion dont 25 à 30 % de production organisée	
Foncier	38 GFA Difficultés d'accès au foncier et à l'eau		75 % des exploits n'ont pas de titre foncier Volonté politique de doubler la SAU	EPFAG aménage 1000 ha par an AP annuel pour 200 ha soit 40 agri/an, 4' à 10ans entre octroi et demande	
Elevage	Volailles : 1000 t eq carcasse Porc : 1900 TEC Bovin : 1600 TEC Peu d'adhérents OP et interpro	10 OP en lien avec AMIV 125 éleveurs dans les OP sur 8845 éleveurs recensés. Lait 5 éleveurs Porc 55 Ovins 74 Lapin 10 7 produits labellisés RUP	5 OP 195 adhérents	12 000 ha STH	
AB	Peu développée Sucre : 1500 ha en 7 ans (projet)	2,6 % de la SAU 50 expl certifiés 480 ha et 13 en conversion 133 ha surtout en exploitations maraichères	Confidentielle EPLEFPA en conversion bio Wasai en bio	345 exploit 1240 ha 234 ha en conversion 2,1 % de la SAU	
Freins	Contamination du sol Coût et disponibilité MO	Accès au foncier Peu d'incitation retraite et installation	Vaste territoire Faible ressources par la TFNB pour la CA Bcp d'agri en créance GDS ne fonctionne pas et FREDON 20 adhérents Pas d'IT et pas de référentiel		Tx d'encadrement faible 0,3 à 0,5 techniciens par exploitation CAPAM convalescente Pas ede, gds ou fredon. Coop en difficulté Pas d'abattoir dédié
Valorisation et transformation	337 entreprises 1500 salariés 32 % de l'emploi manufacturier Export des distilleries et sucreries et import de M1eres pour IAA pour besoins locaux. Transfo locale de produits locaux est marginale	IAA 1 ^{er} secteur industriel de M en 2014 750 entreprises 2744 salariés 64 IAA employent + de 3 salariés. Dont 85 % moins de 10	36 % des entreprises manufacturières et 44 % des emplois Microentreprises artisanales Locomotive pour produire 100 e achète 28 e aux autres	345 entreprises 3936 ETP 38 % emploi manufacturier Artisanat 491 unités et 2041 salariés	

			secteurs de l'éco locale		
Autres caractéristiques des territoires					
	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Seuil de pauvreté	34 % en 2017	29 % en 17	53 % en 17	39 %	77 %
Démographie	Se dépeuple et vieillit		Jeune 50 % moins de 25 ans 75 % moins de 30 ans 84 % urbaine 130 langues parlées	36 % moins de 20 ans 20 % ont plus de 60 ans 2035 probable 1M hbts dont 30 % de plus de 60 ans	890 hbts/km2 (2000 en 2050) 340 à 480Kht en 2035
Autonomie alimentaire	28 % 8 % si on retranche les CI Import F et L et viandes 54KT et prod 10KT Couverture demande en fruits secs et frais : 21 % en 17 Fruits locaux 50 % et 33 % en excluant banane. Import de fruits ; 15KT en 17 (+ 43 % en 10 ans) Racines et tubercules 35 % Carnés : 20 %	35 % Légumes 6 % sur tubercules (chlordécone) 23 % fruits Jardin créole : 30 % en autoconsommation Elevage 4 coop 36 % du frais et 11 % marché total F et congelé Volailles 11 % Bovin 20 % porc 29 % petits ruminants 3 % 64 % lapin	25 % viande bovine 17 % porc 7 % ovine et caprine 10 % volailles et lapins 66 % œufs 80 % légumes 75 % fruits	72 % produits alimentaires frais 42 % toutes catégories de produits alimentaires F et L 25 à 30 % par circuits organisés (DAAF) Export de produits végétaux 3634 T et import 37 000 T (Ail oignon PdT carottes) 96 % des imports de produits frais. Import riz 44071T Fet L transformés 33000T transfo locale 3500T F 71 % marché frais et 53 % marché global L 60 % F et 51 % global Animale : la plupart vient des OP 32 475 TEC en 19 : 18 767 TEC volailles (96 % F 42 % G) 11 749 porc (100 % F, 46 % G) 1639 bovins Lait 18Mlitres	50 % couverture des besoins alimentaires par production locale (DAAF) 80 % F et L 10 % viande bovine
Nécessité de mise en culture pour remplacer import directement substituables	764 ha (Cirad) 2000 ha (DAAF) Terres délaissées 9000 ha (CD) 4000 ha (SAFER)		3000 ha (DGTM) productions végétales 25 000 ha STH Création d'un abattoir poulet	500 ha (Cirad) pour F et L 5000 ha (ARIFEL) 2000 ha possible (DAAF)	Sur 20 000 ha de terres agricoles, 12 000 ha non encore exploités.

Données issues du tableau sur la population 2020 et la surface 2020 Graphagri p 108. et du rapport CGAAER (2021) sur l'autonomie alimentaire dans les DOM

Annexe 6 : Les Projets RITA dans les DOM

Les tableaux suivants ont été réalisés à partir de données fournies par l'animation nationale, par les animateurs régionaux et par les DRAAF.

Ils ne sont pas forcément exhaustifs.

Nom du projet	Chef de projet (en gras) et Partenaires	Thématiques	Montant des financements (en €)	Durée
Martinique				
ACT-LABEL BOV	INRA UEPSA, CA Martinique, CODEM, PARM , GDS	Mise en œuvre d'une démarche de labellisation	170518 Feader (CT 170518)	2019-2022 Dépôt CTM 2018 Conventionné en 21
AMIELOR	Parc Naturel Régional de Martinique, Pôle agro ressources et de recherche de Martinique , Syndicat des apiculteurs martiniquais	Etude de la diversité des miels de Martinique pour leur différenciation	200502 FEADER (CT 200502)	Dépôt 2018 2019-2022 Conv 2021
AGRUMICULTURE	CIRAD EPLEFPA du Robert, Chambre d'agriculture de Martinique, FREDON, IT2	Gestion agro écologique des vergers d'agrumes sous la double contrainte du HLB et de l'enherbement	405596 FEADER (projet total 486707, autofinancement 81111)	2019-2022 Ou 2020-23 Dépôt 2018 Demande de paiement 2021
AMYLACTIV	EPLEFPA du Robert, Chambre agriculture Martinique, Cirad, PARM	Optimisation de cultures pour la maîtrise de la qualité des productions vivrières par les producteurs	475460 Feader (projet total 496055 dont 20 595 autofinancement)	2019-2022 Dépôt 2018 Conv 21 et demande paiement Cirad
APITROPIC	PNR Martinique LEGTA de Croix Rivail GDS	Sélection de reines pour amélioration d'une abeille PEYI		Dépôt 2018 En cours d'instruction en 2021
GAMME	CIRAD LEGTA de Croix Rivail, IT2, CAM, Les cols verts Martinique	Pratiques alternatives pour la gestion de l'enherbement dans les systèmes maraichers	364201 Feader (CT 398 295 A 34094)	Dépôt janvier 20 Programmé en 21
MADIN'BIOSEM phase 2	CAM, LEGTA Croix Rivail, Association des fermiers et producteurs bio de la Martinique GRAB, SEA, ITAB	Vers une production de semences bio en Martinique	186455 Feader (CT 267 570 A 81114)	Dépôt 2018 Conventionné en 21 2019-2022
MADIN'CACO	CAM, FREDON, CIRAD, PARM , Association des producteurs de	Vers une labellisation du cacao Martinique	323721 Feader (cout projet 331753 dont autof 8031)	Dépôt 2018 2019-2022 Conv en 2021

Nom du projet	Chef de projet (en gras) et Partenaires	Thématiques	Montant des financements (en €)	Durée
	cacao de Martinique VALCACO			
MADIN'RUM	CAM, GDS, INRA UEPSA	Innovation et Transfert pour la rationalisation des pratiques d'élevage de ruminants en Martinique		Dépôt 2018 2019-2022 Conv 21
RESYMAR	CIRAD , FREDON, PARM, IT2, CTM, CA Martinique	Résilience des systèmes maraichers (dont Méthode agro écologique contre le flétrissement bactérien de la tomate trouvé dans une fiche, à rapprocher du projet AgroECOTOM Guadeloupe ?)	683099 Feader (total projet 728099 dont 44 999 autoF)	2019-2022 Ou 2020-2022 Projet AAP 2018 prolongé en 2020 demande de paiement 2021
Mise en place de crotalaire dans les cultures d'ananas	IT2			
FERTISAVANE	CA Martinique	Fertilisation de parcelles fourragères		
Gestion de l'enherbement en verger	Cirad			
Patate Douce	CA Martinique	Essais variétaux		
Lombricompost	CTM			
Production de plants d'agrumes	IT2 FREDON CA Martinique			
ITICAN	CTCS SICA Canne Union	Itinéraire technique innovant en culture de canne à sucre, installation de plantes de services en interculture		2018-2021
Apiculture Agriculture et Environnement RITA ?	FREDON Avec partenaires bénévoles syndicats apiculteurs, PARM, vergers, exploitations agricoles	Service de pollinisation pour améliorer les rendements de la production fruitière		2018-2020
Banane Durable PEI / Plan banane durable 2 Martinique PEI, mais pas RITA	UGPBAN IT2, Banamart, Les producteurs de Guadeloupe	Innovations agroécologique		2018-2020
Guyane				
AdaptPorc OPTIPORC ?	SCEBOG IFIP, Chambre agri, OPEG, EPLEFPA	Performances des exploitation en production porcine	Optiporc 122251 dont 103 914 Feader Adaptporc 314078 dont 194728Feader	2018-2022 Ou 2019-2022

Nom du projet	Chef de projet (en gras) et Partenaires	Thématiques	Montant des financements (en €)	Durée
C2G2 OP Projet Cacao Guiana	CIRAD EPLEFPA ARAG	Capacitation et émergence filière cacao Guiana de Guyane	507218 dont 207 959 FEADER Chiffres Cirad sur Cacao Guiana 2016-2018 CT 398360 dont 338 606 Feader et 59 754 Collectivité et 0 A Et sur C2G2 507218 dont 207959 Feader 299 258 Odeadom	2017-2019 (Cacao Guiana) 2018-2021 (C2G2)
Guyafer 2	SOLICAZ INRAE CIRAD UMR Ecofog Guyane Forest Initiative CAG CFPPA MFR Mairie Maripasoula GRAGE Guyane, Agronomie services, Ingagen, PFFLG, GDA Mana, Exploitation lycée agricole de Matiti	Gestion de la fertilité des sols en Guyane Promouvoir une agriculture de type organique en Guyane	643667 dont 547 117 Feader Chiffres Cirad 226481 Feader correspondant au cout total	2017-2019 2019-2021 Début 21 mise en place de formation pour ingénieur et technicien
Guyafer 3			Chiffres Cirad 320636 Feader correspondant au coût total	2021-2023
Guyagroforesterie	Guyane Forest Initiative Cirad, Solicaz, CAG, CFPPA, INRA, IKARE, Biosavane, EPLEFPA	Amélioration des performances de l'exploitation agricole par l'agroforesterie DI des références et des itinéraires techniques agroforestiers innovants	720296 dont 612 251 Feader	2018-21 (AR) Ou 2019-2022 (PEI) selon les fichiers
Guyapatur	Chambre d'agriculture Cirad, Idele, INRA RMP Prairies demain, GDI, Intervig, SCEBOG, APOCAG, Biosavane, APAPAG, Paysans de Guyane, OPEG, EPLEFPA, MFR	Amélioration de la gestion des pâturages DI des références et des outils d'aide à la décision	1126147 dont 541 565 Feader Chiffres Cirad sur Guyapatur 2 (19-21) 774295 dont 242 499 Feader 450000 Odeadom 81796 CNES Autofinan 0	2018-2021 2019-2022 (selon tableaux) 2021 suit son cours
Guyafruit	Cirad CFPPA, Aprofel	En continuité d'un projet RITA1 Évaluation 5 variétés d'ananas et de variétés de bananes. + Agrumes	578732 dont 491 922 Feader Chiffres Cirad CT 578732 Dont 491 922 FEADER et 86809 Collect Autofin = 0	2019-2022
Guyamar	EPLEFPA Guyasem, Rijk Zwamm, EPL Matiti, Solicaz,	Essais variétaux cacao et ITK maraichage	107832 dont 91 657 F	2017-2019

Nom du projet	Chef de projet (en gras) et Partenaires	Thématiques	Montant des financements (en €)	Durée
	Agriculteurs de Cacao			
Biocontrôle Lutte Biologique pour la production des cultures maraichères et fruitières de Guyane	Bio savane Cirad, ARAG, Guyane Forest Initiative	Utilisation des auxiliaires indigènes. CB Pyrale des cucurbitacées et aleurodes solanacées. Participation aux projets Guyafuit et Guyane Agroforesterie	125532 dont 106 702 Chiffres Cirad CT 113402 dont 46494 Feader 66907 Odeadom Et 0 A	2017-2019
Solanacées	Agronomie services Ingagen, APAPAG, Organismes de recherche, Solicaz, Biosavane, GDA, PFFLG, Arc en Ciel, Organismes de formation, structures commerciales	Itinéraires techniques intégrés	280 792 Dont 247173	2017-2019
Ri bio contrôle	Cirad DAFF, IITA, ODS	Maitriser la cochenille par la lutte biologique	113 402 dont 46 494	2018-2021
Guyagrumes	Cirad		171568 dont 145 833 Chiffres Cirad 171568 Dont 145 833 Feader 25735 Odeadom Autofin = 0	2021-2023
Parcelles de cacao essai variétaux et ITK maraichage (salades choux concombres) RITA ?	CFPPA Guyane	ITK cultures maraichères		
GOFEG RITA ?	Guyane Développement Innovation	Structure d'expérimentation et de transfert agricole		
GO PEI Iracoubo et GO PEI Maripasoula				
Mayotte (Aucun autofinancement des structures)				
BIOFERM	CIRAD CAPAM, EPN, COOPADEM (ds la phase 1)	Gestion conservatoire des nutriments et de la fertilité des sols dans les petites exploitations familiales de Mayotte		2015-2017
BIOFERM 2	Cirad		607341 dont 546 607 FEADER + odeadom	2018-2021
Innovveg	CIRAD EPN, ASSM, COOPAC, CAPAM	Mise au point d'adaptation d'itinéraires techniques innovants en filières végétales	1040876 dont 897 178 FEADER + odeadom	2015-2017 Continue en 2021
Innovveg 2	Cirad		1165715 dont 980 832 Feader + up odeadom	2018-2021

Nom du projet	Chef de projet (en gras) et Partenaires	Thématiques	Montant des financements (en €)	Durée
renouvellement du verger d'agrumes				Continue en 2021
Defi Animal 1	Cirad Inrae, CoopAdem, Comavi, Capam, EPN Coconi	Développement durable des filière de ruminants et de volailles	1166004 dont 1 002 141 Feader +Odeadom	2015-2017
Défi Animal 2	Cirad, Copadem, Capad		787645 dont 624 563 Feader + Collectivités	2018-2021
Guadeloupe (extrait de liste PEI)				
AgroEcoTOM IT2 (GO projet)	CIRAD INRA	Stratégies de gestion agro écologiques pour le contrôle du flétrissement bactérien de la tomate	113741 Feader 6318 Odeadom 6318 Collecti CT 126 378 A 0	2016-2019 Ou 2016-2020
APISELEC	CIRAD	Sélection des abeilles de Guadeloupe et de St Martin en vue d'accroître la productivité et la préservation de la biodiversité		
AVEC (IT2 GO projet)	CIRAD INRAE, CA Guadeloupe	Accompagnement et valorisation des expérimentations endogènes collaboratives	169792 Feader 9432 Odeadom 9232 Collectivité CT 188658 Autofin = 0	2016-2019 Ou 2016-2020 Reconduction en 2019 pour 3 ans
PAD GO Projet SICAPAG Production Ananas durable	CTCS CIRAD, IT2, SICAPAG, VITROPIC	Production de plants sains d'ananas (à partir de vitroplants et cultivés dans des conditions agro écologiques)	692842 Feader 38491 Odeadom 38 491 collectivité CT 769825 Autofinancement = 0	2016-2019 Ou 2016-2020 Reconduit en 2019 pour 3 ans Matinée de clôture de projet nov 20
IntensEcoPlantain GO Projet CIRAD	CIRAD INRA, IT2, Les producteurs de Guadeloupe, Sicapag, université des Antilles, Vitropic	Innovations techniques et variétales pour le développement de la banane plantain	874038 Feader 48557 Odeadom 48 557 Collectivité CT 971153 Autofin = 0	2016-2019 Reconduit pour 3 ans en 2019 clôture de projet décembre 20
KARIBIOPORG	CIRAD CA GUA, KARUKERA PORC, INRA, COOP PORC, SOS PIG, COPEMAG, GMA, EPLEFPA	Innovations biotechniques pour des systèmes d'élevage porcins efficaces	85788 Feader 4766 Odeadom 4766 Collectivité CT 95 320 A 0	2016-2019 Reconduit en 2019 pour 3 ans
ParadeHLB2 GO Projet	CIRAD EPLEFPA, INRA, SICAPAG, IT2, CA GUA, FREDON	Maintenir et développer la filière de diffusion de plants sains, introduire de nouvelles variétés en	885768 Feader 49209 Odeadom 49209 Collectivité CT 984187	2016-2019 Reconduit en 2019 pour 3 ans

Nom du projet	Chef de projet (en gras) et Partenaires	Thématiques	Montant des financements (en €)	Durée
ASSOFWI		serres de quarantaine, expérimenter des ITK, essais variétaux et production d'auxiliaires de culture	Autofinancement = 0	Clôture du projet décembre 2020 Visite de parcelles
PLANCADUR2 (donné dans les RITA par le Cirad) CTCS GO Projet	CIRAD IGUACANNE, CA GUA, INRA	Vers un plan banane durable	744977 Feader 41387 Odeadom 41387 Collectiv CT 827753 Autofinancement = 0	2016-2019 Reconduit en 2019 pour 3 ans
PBD2 RITA ?	UGPBAN CIRAD, IT2, LPG	Plan Banane Durable 2 Vers agroécologie	1549453 Feader 86080 Odeadom 86080 collectiv Total sub 1 721 615 À = 0	2018-2021
PRODIMAD GO IT2	CIRAD CA GUA, INRAE, SICAPAG, EFLEPA	Production, diffusion et promotion de variétés d'ignames et de mères performantes	825825 Feader 45879 Odeadom 45879 Collectiv CT 917584 Autofinancement =0	2016-2019 Reconduit en 2019 pour 3 ans
APISLEC GO PROJET APIGUA	CIRAD ITEL, L'abeille des îles, AAPISM (assoc des apiculteurs de St Martin)	Sélection des abeilles de Guadeloupe et St Martin	213419 Feader 11856 Odeadom 11856 Collectiv CT 237 132 A 0	2016-2019 Reconduit pour 3 ans Clôture le 11/12/20
QUALIMIEL GO PROJET APIGUA	CIRAD ITEL, L'abeille des îles	Caractérisation des miels de Guadeloupe en vue de leur valorisation par un label de qualité	166039 Feader 9224 odeadom 9224 Collect CT 184 488 A 0	2016-2019 Ou 2016-2020 Reconduit pour 3 ans Clôture le 11/12/20
RITA2 Domaine transversal	CIRAD CDA971, INRAE, IT2, CTCS, IGUACANNE, IKARE	Santé des sols : Systèmes agro écologiques pour agriculture familiale en Guadeloupe, mise en place de filière intégré de valorisation de matière fertilisantes résiduares		Sélection 2016 Arrêt avant la fin du projet
SEVACAS 2 Intégré dans RITA par Cirad GO projet CTCS	CIRAD INRA, IGUACANNE	Sélection variétale en canne à sucre Poursuivre introduction de nouvelles variétés	765452 Feader 42525 Odeadom 42525 Odeadom CT 850 502 A 0	2016-2019 Reconduit en 2019
Structuration et développement des filières d'excellence pour la production de café, de cacao et de	CIRAD	Echange entre producteurs		2018-2021

Nom du projet	Chef de projet (en gras) et Partenaires	Thématiques	Montant des financements (en €)	Durée
vanille en Guadeloupe. GO Projet SAPCAV				
TRANS'BOV GO Projet ITEL	CIRAD ITEL, INRAE, CAP VIANDE, SELECTION CREOLE	Trans Elevage Bovin Amélioration performances de reproduction, valorisation des ressources locales dans l'alimentation, sélection et diffusion reproducteurs créoles, cahier des charges en vue de labellisation des produits	79773 Feader 4431 Odeadom 4431 Collect CT 88 637 A 0	2016-2019 Reconduit pour 3 ans en 2019
VALAB (RITA ?)	SYAPROVAG INRAE, GDA ECOBIO, EPLEFPA, CA Guad, PNR Gua	Agroforesterie : Valorisation de l'écosystème intégré de l'agro biodiversité en forêt de Guadeloupe (valorisation des sous- bois)		2016-2019
Coordination régionale et animation (données Cirad)	Cirad		584115 Feader 32450 Odeadom 32450 Collectiv CT 649 017 A 0	2017-2020

Actions RITA Réunion

RITA Canne à sucre

Nom de l'action	Chef de projet et partenaires	thématique	Montant des aides publiques du projet (€)	durée
	ERCANE		1 639 000 (soit 100 % du projet), financé à 75 % par FEADER. (détail ci- dessous)	En continuité avec le précédent AAP (sauf action 6 nouvelle)
Création et Sélection variétale	Cirad, réseau de partenaires (internationaux, nationaux, planteurs locaux), organismes de développement (Chambre d'agriculture, CTICS, techniciens d'usine)	Création et sélection de variétés adaptées aux différentes zones de productions cannières de La Réunion, test en réseau chez les planteurs et diffusion des variétés par eRcane et par le biais de ce réseau, en étroite relation avec les pôles canne.	850 000	15 ans pour un schéma de sélection

TERO	Cirad UR78 avec notamment le dispositif SOERE PRO (Etude des impacts, environnementaux de la fertilisation organique) ; Cirad UR Aïda ; Chambre d'agriculture de La Réunion ; Mapali ; Arvalis, institut du végétal ; Réseau PRO ; RMT FE.	Conduire des essais en vue d'élaborer un conseil technique vers les planteurs de canne à sucre afin qu'ils puissent planifier et gérer de leur fertilisation en utilisant des matières organiques d'origine résiduaire (MAFOR) disponibles localement en substitution partielle ou totale des engrais minéraux importés	201 000	2 fois 7 ans (2 cycles de production de canne)
mécanisation et techniques culturales	Chambre agriculture, Tereos OI, Fournisseurs d'équipements, Fournisseurs de plantes de service.,	Améliorer les pratiques culturales existantes et innover en mettant la mécanisation au service d'une production performante économiquement et environnementalement : réduction des travaux de préparation de sol, mécanisation de diverses opérations de techniques culturales	219 000	Une durée de six ans est nécessaire pour embrasser diverses situations pédoclimatiques de l'île. Des transferts sont envisageables au terme de la campagne 2016 si des techniques ont pu être mises au point.
Animation RITA canne	Chambre agriculture, Cirad, CTICS, FDGDON, Eplefpa de Saint-Paul et Saint-Joseph, Vivea, Fafsea, RITA végétal et RITA animal de La Réunion, RITA national, les RITA des autres Dom, Conseil départemental et DAAF.	Piloter le RITA canne afin d'accompagner l'ensemble des acteurs concernés participant, chacun dans son rôle respectif, aux actions validées par le Comité de programme régional (CPR) pour atteindre les objectifs opérationnels définis dans le projet stratégique de développement des filières agricoles de La Réunion	156 000	continu
Parcelles de démonstration	Ensemble des partenaires	L'outil « Parcelles de démonstration » apparaît comme un élément clé du transfert. En intervenant directement dans ces parcelles, son principe est de comparer la technique du planteur à celle validée par les organismes techniques d'expérimentation, une démarche qui a montré son intérêt.	100 000	En continu
Maitrise de l'enherbement et réduction de l'usage des herbicides en culture de canne à sucre		Tester de nouveaux produits homologués en cultures tempérées pour être homologués en canne à sucre	113 000	Non précisé

RITA VEGETAL

Nom du projet	Chef de projet et partenaires	thématique	Montant des aides publiques du projet (€)	durée
	Armefflor		2 296 574 (Soit 95 % du projet) Dont 75 % FEADER (détail ci-dessous)	Le projet présenté s'inscrit dans la continuité des actions 2019-2021
Améliorer la compétitivité des exploitations de maraichage plein champ	En partenariat avec les autres acteurs de la filière.	L'objectif est de mettre au point et d'optimiser les itinéraires techniques de production et la conservation des cultures maraichères de plein champ identifiées comme cultures prioritaires (oignon, ail, pomme de terre, carottes)	374 604	
Améliorer la compétitivité des exploitations maraichères sous abri	Avec notamment le RITA, l'UMT BAT, des partenariats avec les professionnels (AROP-FL, ARIFEL, Chambre d'Agriculture, ...). travaillant de concert avec différents instituts techniques (FN3PT, CTIFL, ITAB, ACTA,...).	Lutter contre les bio agresseurs des cultures (réduction PPP et AE) ; Augmenter une production de qualité par l'amélioration des itinéraires techniques et par l'appropriation des innovations technologiques des serres - Évaluer le matériel végétal alliant productivité, qualité organoleptique et résistances génétiques aux maladies.	241 120	
Améliorer la compétitivité des exploitations fruitières et arboricoles		Les cultures fruitières prioritaires fortement concurrencées par l'importation ou avec de forts potentiels d'exportation : agrumes, ananas, mangues et litchis. L'enjeu majeur est le développement quantitatif à destination du frais, du marché de la transformation locale et de l'exportation. Les cultures arboricoles étant pluriannuelles, l'acquisition de résultats pour ces cultures nécessite plusieurs années de conduites culturales. L'enjeu de travailler sur ces cultures s'est accentué ces dernières années à cause de l'arrivée à La Réunion de nouveaux bio agresseurs comme la maladie du freckle de la banane, <i>Bactrocera dorsalis</i> , le HLB sur agrumes, wilt sur ananas, etc.	185 120	
Acquisition de références techniques et appui au développement de l'agriculture biologique à la Réunion		Le besoin en références techniques et l'optimisation des exploitations sont nécessaires à la poursuite du développement de la filière.	191 120	
Acquisition de références techniques et		Acquisition de données et mise en parcelle PAPAM Optimisation de la mécanisation des	182 520	

Nom du projet	Chef de projet et partenaires	thématique	Montant des aides publiques du projet (€)	durée
appui au développement des PAPAM à la Réunion et des systèmes agroforestiers		<p>cultures de PAPAM</p> <p>Etude et caractérisation des systèmes agroforestiers par la mise en place d'observatoires pilotés</p> <p>Appui technique à la production de cultures de sous-bois à la Réunion</p>		
Mise en œuvre de nouvelles techniques de production durable pour la filière horticole réunionnaise		<p>Trouver des alternatives phytosanitaires durables pour répondre aux problématiques sanitaires complexes, en particulier les Thrips (fleurs coupées et potées fleuries) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diversifier la gamme variétale de la production locale, en particulier en développant toutes les pistes de valorisation résultant de la maîtrise de la production horticole des espèces végétales indigènes et endémiques - Répondre aux enjeux de la production durable en pépinière, notamment en travaillant sur le développement de substrats alternatifs, d'origine locale, en substitution des tourbes, fertilisants horticoles importés. <p>Les enjeux de l'économie d'eau et de la maîtrise des effluents font également partie de ce champ</p>	229 120	
Coordination et valorisation des projets scientifiques et techniques		<p>Les objectifs sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux besoins techniques exprimés par les professionnels dans le programme sectoriel 2014-2020 - Consolider et développer la démarche RITA à La Réunion - Initier et de coordonner des projets techniques collectifs et d'en assurer le suivi - Renforcer la coopération entre les instituts techniques afin de mieux répondre aux besoins techniques d'innovation agricole réunionnais - Valoriser les travaux de recherche et développement afin de faciliter le transfert des connaissances en direction des agriculteurs et de l'enseignement agricole - Valorisation agronomique des effluents d'élevage : identifier les différentes solutions disponibles en terme de matière utilisable et de mieux appréhender les procédés de valorisation des effluents d'élevage en cours de développement. <p>Les solutions envisagées seront étudiées via des expérimentations agricoles sur différentes cultures afin d'évaluer leur potentiel agronomique, selon les besoins des cultures et de la qualité des produits d'effluents.</p>	478 900	

Nom du projet	Chef de projet et partenaires	thématique	Montant des aides publiques du projet (€)	durée
Amélioration de la protection des cultures et développement du bio-contrôle		<p>. L'objectif est alors de solutionner prioritairement, par l'agroécologie, des impasses techniques chimiques pour lutter contre certains organismes nuisibles majeurs, mais aussi de répondre à la problématique du manque d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) de produits antiparasitaires pour les cultures de La Réunion, problématique dite « des usages mineurs orphelins ».</p> <p>Il est également important d'encourager l'évaluation et la mise à disposition de solutions de lutttes innovantes et respectueuses de l'environnement et de la santé humaine (consommateurs, applicateurs...) sur les différentes cultures de fruits et légumes en milieu tropical et proposer ainsi des itinéraires de productions moins demandeurs en intrants et pouvant répondre à des certifications environnementales.</p>	230 820	
Mise au point et conception de machines innovantes		<p>La démarche d'autoconstruction permet de réaliser, en 3 à 5 jours en atelier adéquat, des agroéquipements souvent inexistant, inadaptés ou trop onéreux dans le commerce, tout en divisant par deux ou par trois l'investissement nécessaire.</p> <p>L'enjeu de cette action est, plus largement, de répondre aux attentes des autres productions (productivité) telles que le maraichage, l'arboriculture, l'agriculture biologique et la pratique des planches permanentes.</p>	62 000	
Développer le numérique agricole à la Réunion		<ol style="list-style-type: none"> 1) Intégration du réseau des Digifermes. 2) Benchmarking des solutions numériques agricoles 3) Mise en œuvre d'une Digifirme® ARMEFLHOR pour permettre dans un premier lieu l'évaluation des solutions numériques, puis leur optimisation et leur conception 4) Constitution d'un collectif de compétences en conception de projets avec des entreprises digitales et produire des outils adaptés aux besoins spécifiques des agriculteurs réunionnais à l'échelle de l'exploitation ou de la parcelle. 	0	

Nom du projet	Chef de projet et partenaires	thématique	Montant des aides publiques du projet (€)	durée
	La coccinelle			
Développement de nouveaux auxiliaires pour la lutte biologique à la Réunion	La Coccinelle a développé des partenariats avec le CIRAD (recherche sur la bio-écologie des insectes), l'ARMEFLHOR (expérimentation sur les cultures) et la FDGDON (transfert auprès des agriculteurs). L'ensemble des acteurs scientifiques et techniques du territoire travaillent ensemble, chacun dans son domaine, afin de proposer une gamme diversifiée d'auxiliaires. La Coccinelle, le CIRAD et l'ARMEFLHOR sont réunis au sein d'une Unité Mixte Technologique de biocontrôle en Agriculture Tropicale depuis 2020. Accord-cadre technique entre l'ARMEFLHOR et la Coccinelle depuis 2014 précisant les conditions de collaboration entre les 2 structures.	La protection Biologique intégrée est une méthode de protection des cultures durable, qui vise la diminution voire la suppression de l'utilisation d'insecticides chimiques pour lutter contre les insectes ravageurs des cultures. L'un des piliers de cette méthode est l'utilisation d'auxiliaires de lutte biologique. Pour être efficaces, les outils de lutte biologique doivent pouvoir répondre à l'ensemble des problématiques rencontrées sur les cultures. La construction d'une gamme d'auxiliaires complète est un préalable indispensable au développement de la PBI. Le développement de cette pratique nécessite une gamme d'auxiliaires locaux, adaptés aux conditions climatiques et disponibles à tout moment pour les agriculteurs ; les auxiliaires faisant l'objet de ces travaux sont naturellement présents sur le territoire. Les premiers travaux se sont concentrés sur l'identification des auxiliaires et le démarrage des élevages expérimentaux. La finalité de ce projet est donc de proposer un ensemble de solutions alternatives à l'utilisation d'insecticides chimiques s'intégrant dans une démarche agroécologique, axe essentiel au développement de la filière fruits et légumes.	120 000 € (soit 100 % du projet) Dont 75 % FEADER	Moyen terme
	FDGDON		563 844 (soit 96 % du projet) dont 75 % FEADER	
Essais de diagnostic de laboratoire et	Le réseau d'épidémiologie rassemble plusieurs	Identifier les besoins en outils de détection innovants des organismes nuisibles des cultures - Développer ces outils, en tant que laboratoire agréé en partenariat		Les essais de diagnostic et leur transfert sont quasiment indissociables,

Nom du projet	Chef de projet et partenaires	thématique	Montant des aides publiques du projet (€)	durée
développement de méthodes de détection innovantes en phytopathologie	partenaires dont le maillon production (Chambre d'Agriculture, OP), mais aussi le CIRAD et l'ANSES. Pour ce qui est du travail sur les auxiliaires, la FDGDON travaille en collaboration avec la biofabrique (La Coccinelle), et les autres acteurs du RITA. Aussi, la FDGDON met en	avec les réseaux de compétences et d'innovation technique locaux et nationaux. - Diagnostiquer rapidement et sûrement les problématiques phytosanitaires majeures via ces outils. - Mettre à disposition des professionnels une base de données à jour sur les organismes nuisibles de la Région Océan Indien et en particulier la Réunion. -Contribuer à la mise en place de pratiques innovantes, agroécologiques en matière de protection des végétaux.		car le laboratoire de diagnostic expérimente puis applique les nouvelles techniques. La FDGDON démontre bien que des résultats sont attendus tout au long du projet. Aussi les délais de finalisation sont satisfaisants et les possibilités de transfert envisageables à court terme.
Développement de méthodes de lutte alternatives, biologiques, et agroécologiques	place un partenariat adapté au bon déroulement de ses missions.	Développement de méthodes de lutte alternatives, biologiques et agroécologiques - Rechercher et tester de nouveaux auxiliaires naturellement présents - Développer les pratiques agroécologiques - Développer des méthodes de lutte alternatives adaptées localement		
CTICS				
Optimisation de la fertilisation de la canne à sucre	Le COPIL du projet est composé de l'ensemble des acteurs de la filière (CTICS, eRcane, CIRAD, Chambre d'agriculture 974, TEREOS OI). La conduite de l'action mobilise directement le CTICS, eRcane et le CIRAD. Des partenaires tels que la chambre d'Agriculture, lycées agricoles, Tereos Océan Indien sont impliqués au titre de la diffusion des résultats vers les techniciens, les planteurs et les apprenants. eRcane est adhérent au RMT	Les travaux de ce projet, conduits chez les planteurs, ont pour objet d'optimiser la fertilisation de la canne en agissant sur différents leviers : amendement chaulant, amendements organiques, formulation d'engrais minéraux, biostimulants. Ils contribuent à promouvoir une fertilisation raisonnée pour une agriculture compétitive dans le cadre d'une démarche agroécologique : - en réduisant les risques d'une pollution des aquifères par des éléments fertilisants, - en limitant les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, - en favorisant le stockage du carbone dans le sol grâce à une amélioration de sa fonctionnalité.	368 052 (soit 84 % du projet) dont 75 % FEADER	Un cycle de canne se composant d'une année de plantation et de repousses, trois années minimum d'expérimentation sont requises pour obtenir un résultat pertinent sur un thème nouveau. Le projet dispose déjà de sujets de transfert et sa poursuite contribuera à maintenir un flux d'acquisition de nouveaux résultats à transférer.

Nom du projet	Chef de projet et partenaires	thématique	Montant des aides publiques du projet (€)	durée
	fertilisation et environnement. Des échanges existent aussi avec les CTCS des Antilles.			

RITA élevage

Nom du projet	Chef de projet et partenaires	thématique	Montant des aides publiques du projet (€)	durée
---------------	-------------------------------	------------	---	-------

ARP

Améliorer les pratiques pour une meilleure valorisation des ressources fourragères à l'échelle de l'exploitation et du territoire	appui technique et l'expertise d'instituts techniques nationaux (institut de l'élevage, Arvalis), de l'Armefflor, du CIRAD SELMET & RECYCLAGE & RISQUE, et de l'INRAe. Organisations de producteurs (Sicalait, Sicarevia, Ovicap), la chambre d'agriculture, GDS Réunion, FDGDON, les entreprises d'agrofouritures locales et nationales. Liens étroits avec les établissements d'enseignement agricole,	Mettre à jour les connaissances et le conseil en gestion des prairies, dans le but d'améliorer les démarches et outils de conseil, et former les conseillers d'élevages et les agriculteurs aux bonnes pratiques de gestion des prairies. (en renouvelant les méthodes et démarches de conseil, et en assurant une meilleure diffusion auprès des éleveurs et conseillers d'élevages.)	180 193 (soit 100 % du projet) Dont 75 % FEADER	
	AVIPOLE		58 107,00 (soit 100 % du projet) dont 75 % FEADER (détail ci-dessous)	1 an
Expérimentation	Pas de partenariat formalisé, mais articulation avec	Obtenir un produit normé à partir des litières de volailles afin de ne plus avoir de plan d'épandage	35 009,50	1 an

Nom du projet	Chef de projet et partenaires	thématique	Montant des aides publiques du projet (€)	durée
compostage à la ferme	d'autres structures telles que			
Essais litières alternatives	l'Armefflor, Chambre d'agriculture.	Trouver une source nouvelle pour compléter et/ou remplacer le cryptomeria et trouver un substitut aux granulés de bois importés	23 097,50	1 an
	GDS		746 643 (soit 86 % du projet) dont 75 % FEADER (détail ci-dessous)	Transfert prévu en 2022
Bien-être animal et zootechnie	Fort de plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'expérimentation, de la recherche et de la vulgarisation, le GDS Réunion a développé un réseau de partenariats et de collaboration dans le domaine scientifique, technique et institutionnel.	Utilisation du curcuma (renforcement immunité) Fertilité des coqs	0	
Abeilles et pollinisateurs		Biologie de l'abeille, interactions avec Varroa et agents pathogènes associés Écologie de varroa, épidémiologie de la varroase Mise en place de suivis d'efficacité des antiparasitaires utilisés contre <i>V. destructor</i> . Mise en place d'un plan de sélection d'abeilles tolérantes et résistantes à varroa Interactions plantes/pollinisateurs	251 641	
Développement d'outils innovants dans la surveillance épidémiologique des cheptels de la Réunion		RESARUN Études épidémiologiques Transfert	259 296	
Gestion des vecteurs, ravageurs et nuisibles		Stomoxes : étoffer la boîte à outils de lutte et l'adapter au contexte de l'élevage de l'île, mettre en évidence les résistances aux insecticides - Tiques : construire et développer la lutte intégrée contre <i>Rhipicephalus microplus</i> , mettre en évidence les résistances aux acaricides pour développer un plan d'utilisation de ces produits sur le territoire - Rongeurs : adapter la gestion des rongeurs à la nouvelle réglementation sur l'utilisation des raticides et établir une première évaluation des résistances des	130 893	

Nom du projet	Chef de projet et partenaires	thématique	Montant des aides publiques du projet (€)	durée
		rongeurs aux raticides - Culicoides : finaliser l'outil d'estimation du risque Culicoides, voire du risque FCO et EHD - Puces : définir la problématique des puces en élevage caprin dans l'objectif futur de mettre en place des méthodes de contrôle adaptées		
Biosécurité		- poursuite des essais sur le nettoyage/désinfection des bâtiments - Essai vaccination Salmonelle - Flore de barrière - amélioration de la qualité de l'eau (identification du système de filtration permettant d'obtenir une eau de qualité et proposer une méthode de filtration adaptée à chaque problème d'eau	104 812	
FRCA				
Animation et coordination du RITA animal		Assurer l'animation du réseau d'innovation et de transfert agricole pour les filières animales, assurer la coordination des acteurs et partenaires du réseau pour la bonne conduite des actions	170,00 (soit 85 % du projet) Dont 75 % FEADER	

Annexe 7 : Projets financés par le CASDAR et Écophyto dans les DOM

Les projets CASDAR ont été trouvés dans R et D Agri en sélectionnant par territoire. Les projets Écophyto ont été trouvés sur le site de l'OFB. Les tableaux ci-dessous ne prétendent pas à l'exhaustivité.

Pour les projets Casdar les financements sont indiqués dans le site RD Agri, ce qui n'est pas le cas pour les projets Eophyto sur le site OFB.

Financement	Nom du projet	Partenaires ⁴⁰	Thématiques	Montant (€)	Dates
Écophyto	INADOM	ITAB, IT2, ARMEFLHOR, Cirad)	PNPP Préparations naturelles peu préoccupantes		2020-2023
Écophyto Action 27 Une agroécologie outre-mer (26 projets retenus sur ensemble des actions)	AgriécoHV2	ERcane	Maitrise de l'enherbement Nouvelles pratiques de désherbage Réduire IFTH de 75 %		2020-21
	AGRI-EPI +	Agrivalor Guadeloupe	Collecte des déchets des agriculteurs EVPP, PPNU, EVPF		2020-21
	A-PIC	Etablissement public national d'enseignement et de formation agricole (EPNEFPA) de Mayotte	Faciliter l'accès aux connaissances et à l'accompagnement des agriculteurs sur l'usage des produits phytosanitaires. Diffusion de pratiques innovantes économes en produits phytos.		2020-21
	Dog Control	Cimex Detect	Utiliser des chiens renifleurs pour de l'outil d'aide à la décision pour accompagner les agriculteurs dans la lutte contre la propagation du greening des agrumes grâce à la détection précoce au champ des arbres infectés		2020-21
	IDéCANNE	CTCS Guadeloupe	Désherbeur vapeur et épailleuse pour diminuer conso phytos		2020-21
	RESILIANC E	ARMEFLHOR	Réduire utilisation des herbicides chimiques dl des outils entre les trois DOM pour la gestion en contexte tropical des adventices et des couverts de services		2020-21
Écophyto Action 2 Améliorer les outils pour demain (projets de thèse) 15 projets retenus sur ensemble des actions	Pes0P	CIRAD	Description des réseaux tropiques d'arthropodes de l'île de la Réunion. Identification de bio-indicateurs utilisables par les agriculteurs		2020-21
	REBECA	CIRAD	La cochenille Tastrococcus invadens arrivée récemment en Guyane est un ravageur majeur des agrumes. Régulation de R invadeurs par un parasitoïde exotique Gyranusoidea rebygi et par une coccinelle coccidiphage. Valider les pratiques culturelles les favorisant.		2020-21

⁴⁰ Quand il y a plusieurs partenaires, le chef de projet est mis en gras, lorsqu'il est identifié

Financement	Nom du projet	Partenaires ⁴⁰	Thématiques	Montant (€)	Dates
CASDAR	SYSTROBI UM	EPLEFPA Guadeloupe CA 941 ; CTCS 971 ; INRAE Antilles Guyane	SYStèmes TROpicaux BIOlogiques et Mécanisés. Expérimentations en milieu paysan sur systèmes caniers diversifiés	381400 dont 287 820 sub(*)	2019
	MYCADO (pas vraiment sur le territoire)	IVENIO CREYSSE ; SudExpé ; INRA Petit bourg Partenaire scientifique	Utiliser la MYCorhization via des plantes de services pour Améliorer le DévelOppement et limiter l'impact des maladies telluriques en culture de fruits et légumes.	369 948 Dont 295 958 sub	2020
	AGRO HAIE	EPLEEFPA Saint Paul	reconception des haies indigènes au service des agrosystèmes		2019
	GABIR	Cirad –UMR Systèmes d'Elevage Méditerranéens et Tropicaux (Selmet) CA, CRIPTIR, DAAF de la Réunion, FRCA, INRAE, Pôle de Compétitivité Qualitropic, Université de la Réunion	Gestion agricole des biomasses à l'échelle de la Réunion : une mobilisation collective pour l'inclusion de l'agriculture dans l'économie circulaire du territoire	Total 733919 Dont 400 889 sub	Projet CASDAR Innovation et Partenariat 2016, labellisé par les RITA Réunion, le RMT Fertilisation & Environnement (maintenant RMT Bouclage) et le pôle de compétitivité Qualitropic Fin en 2021
	BIOTHRIPI DAES (pas vraiment sur le territoire)	ASTREDHOR AREXHOR Pays de Loire ; CREAT ; GIE Fleurs et Plantes du Sud Ouest ; INRA UMR ISA	: Biodiversité des Thripidae et Protection Intégrée des Agro- Ecosystèmes Serres	Total 483421 Dont 300 000 sub	2012
		ASTREDHOR ARMEFLHOR ; CATE ; INRA ; IO3P	Développement d'une production de pépinière hors sol durable : utilisation d'une méthode d'évaluation globale du système de production	401500 dont 280 488 sub	2011
Plan de Relance	Protéines Végétales	Terres Inovia, Idele, Armefflor, ARP, Sicalait			2021-2022

* Sub =subvention

Annexe 8 : Propositions de tableaux d'évaluation des résultats et des impacts

Tableau simplifié d'évaluation des résultats

Titre du projet	Nouvelles variétés <i>Nombre de COV</i>	Nouveau procédé ou produit <i>Nombre de brevets</i>	Nouvelle application ou base de données <i>Nombre de logiciels, bases de données, applications</i>	Nouvelles façons de faire <i>Nombre de savoir-faire déposés</i>	Nombre de nouvelles pratiques	Autres

Pour les projets de création variétale

Projet	Nombre de COV déposés	Propriétaires de la ou des variétés	Licences accordées	Types de licences (gratuite ou payante, durée, destinataires, exclusivité ou non..)	Types de marché des licenciés (zones géographiques.)	Surface en production dans le DOM concerné	Surface en production dans les autres DOM ou TOM	Surface à l'étranger
Type d'indicateurs	Résultat	Résultat	Impact	Impact	Impact	Impact	Impact	Impact
Qui peut fournir la donnée ?	Les propriétaires du résultat.	Partenaires du projet	Les propriétaires du résultat.	Les propriétaires du résultat.	Les propriétaires du résultat.	Les chambres d'agriculture, les coopératives, les groupements de producteurs, les instituts techniques	Les propriétaires du résultat qui ont des licenciés dans les autres DOM ou TOM	Les propriétaires du résultat qui ont des licenciés à l'étranger
Difficulté d'obtention de la donnée ?	Facile	Facile	Facile	Facile	Facile	Moyennement facile. Cela peut être une estimation	Difficile. Cela peut être une estimation	Très difficile.

Pour les projets créant des produits ou des procédés :

Projet	Brevet ou savoir-faire déposés	Propriétaires du brevet ou du savoir-faire déposé	Licences accordées	Types de licences (gratuite ou payante, durée, destinataires, exclusivité ou non..)	Types de marché des licenciés (zones géographiques s.)	Production dans le DOM concerné	Production dans les autres DOM ou TOM
Type d'indicateurs	Résultat	Résultat	Impact	Impact	Impact	Impact	Impact
Qui peut fournir la donnée ?	Les partenaires du projet et les propriétaires du résultat.	Partenaires du projet	Les propriétaires du résultat.	Les propriétaires du résultat.	Les propriétaires du résultat.	Les propriétaires des résultats lorsque cette donnée est demandée dans les contrats de licence. Sinon les acteurs de terrain : chambres d'agriculture, les coopératives, les groupements de producteurs, les instituts techniques	Les propriétaires du résultat qui ont des licenciés à l'étranger.
Difficulté d'obtention de la donnée ?	Facile	Facile	Facile	Facile	Facile	Facile quand la fourniture de cette donnée est prévue dans les contrats. Moyennement facile sinon. Cela peut être une estimation	Facile quand la fourniture de cette donnée est prévue dans le contrat. Difficile sinon. Cela peut être une estimation

Pour les projets intégrant la conception d'outils numériques : bases de données, logiciels, applications...

Projet	Systèmes d'information des projets	Nombre de dépôts de logiciel ou de bases de données	Types de licences	Stratégie de maintien : - Par qui ? - Avec quels moyens affectés ? - Pendant combien de temps ?	Nombre d'utilisateurs ?
Type d'indicateurs	Résultat	Résultat	Résultat	Moyen	Impact
Qui peut fournir la donnée ?	Les partenaires du projet	Le(s) propriétaire(s) des résultats	Le(s) propriétaire(s) des résultats	Les partenaires du projet et les propriétaires des résultats	Les propriétaires des résultats
Difficulté d'obtention de la donnée ?	Facile	Facile	Facile	Facile	Facile si les licences le prévoient ou si la mise en œuvre prévoit des compteurs d'utilisation Difficile autrement

Quand les résultats attendus d'un projet sont de nouvelles pratiques qui ne peuvent pas être protégées par COV, brevet ou dépôt de savoir-faire ou de logiciel ::

Projets	Nouvelles pratiques, nouveaux savoir-faire	Fiches réalisées	Séminaires, ateliers organisés	Nombre d'enseignants et de conseillers agricoles formés	Nombre d'exploitants utilisant ces nouvelles pratiques sur le territoire	Surfaces concernées
Types d'indicateurs	Résultat	Moyens	Moyens	Résultats	Impact	Impact
Qui peut fournir la donnée ?	Les partenaires du projet	Les partenaires du projet	Les partenaires du projet	Les partenaires du projet. Les organismes de formation	Les acteurs du développement agricole : instituts techniques, chambres d'agriculture, coopératives, groupements de producteurs	Les acteurs du développement agricole : instituts techniques, chambres d'agriculture, coopératives, groupements de producteurs
Difficulté d'obtention de la donnée ?	Facile	Facile	Facile	Facile	Moyennement facile	Difficile. Une estimation peut être faite.

Projets suscitant de nouvelles questions et de nouveaux projets :

Projet	Apports du projet	Questions soulevées	Projet suivant	Type de financement pour le projet suivant